Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
074-217402254-20261105-2026-10-01-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/11/2026
Publication : 10/11/2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE RUMILLY

Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-six, le 5 novembre à 19 heures 30

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Rumilly, sous la présidence de Monsieur Christian DULAC, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 octobre 2026

Présents : M. DULAC – Mme LABORIER - M. BERNARD-GRANGER – Mme BOICHET-PASSICOS– M TRUFFET– Mme CHARVIER – M. CLÉVY – M. VIOLLET – Mme BRUN – Mme GALMICHE – M DEPLANTE – M NICOLLET – Mme TERRIER – M. HAMEK – Mme MARTINA – M. ABRY – Mme AUGUSTIN – M. VENI – Mme DA COSTA – M. PERRUISSET – M. MONTEIRO-BRAZ – Mme PIGNARRE LOPES – Mme PELLAS – M. DÉMEZ – M GOURBIERE - M. TAIX — Mme ROMAIN

Absents excusés : Mme CROENNE qui a donné pouvoir à M. BERNARD-GRANGER – Mme PAÏS qui a donné pouvoir à Mme TERRIER – M FONTAINE qui a donné pouvoir à M. PERRUISSET – Mme FAVRE a donné pouvoir à M. TAIX

Absents : M. ZARRELLA – Mme BURDIN

Mme Guylaine TERRIER a été désignée Secrétaire de séance.

Délibération n° 2026-10-01

Nature : 5. Institutions et Vie Politique – 5.7 Intercommunalité
Objet : Présentation du rapport d'activité de la Communauté de Commune Rumilly Terre de Savoie 2025

Rapporteur : M. Serge Bernard-Granger, Adjoint au Maire

Rapport d'activité joint en annexe

Présentation par M. Serge BERNARD-GRANGER, 5ème Vice-Président à la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, du rapport d'activité 2025 de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **PREND acte du rapport d'activité de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie 2025.**

Le Secrétaire de séance

Guylaine TERRIER

Le Maire

Signé par : CHRISTIAN DULAC
Date : 07/11/2026
Qualité : MAIRE de RUMILLY

RAPPORT D'ACTIVITE

2025

TERRE DE SAVOIE RUMILLY
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal, en séance publique, au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le président de l'établissement public de coopération intercommnale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Rapport élaboré par les services et mis en forme par le service communication.



SOMMAIRE

01 PORTRAIT

02 MOYENS

03 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

04 HABITAT

05 DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

06 TOURISME

07 SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIE (SIG)

08 TRANSPORTS MOBILITÉ

09 DÉVELOPPEMENT SOCIAL

10 ENVIRONNEMENT

11 CULTURE

01
PORTRAIT

34 846
HABITANTS
AU 31 DÉCEMBRE 2025

17
COMMUNES

SUPERFICIE
170,81 KM²



10 438
EMPLOIS

DONT

2 488
EMPLOIS
INDUSTRIELS

(SOURCE INSEE, AU 31 DÉCEMBRE 2025, SUR LE TERRITOIRE RUMILLY TERRE DE SAVOIE)

41
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

290
ÉLUS
MUNICIPAUX

BUDGET
2025

DÉPENSES
56,8M€

RECETTES
79,5M€

98
AGENTS

Les populations de toutes les collectivités territoriales et de toutes les circonscriptions administratives sont établies annuellement. Les populations qui prennent effet au 1er janvier N font référence à la donnée statistique de l'année N-3. La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

LES INSTANCES INTERCOMMUNALES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

41 CONSEILLERS TITULAIRES

Se réunit environ une fois tous les mois et demi lors de **séances publiques.**

- **Délibère sur les affaires relevant des compétences** de la collectivité : budget, projets communautaires, actes juridiques majeurs...
- **Délibération approuvées à la majorité absolue.**

L'EXÉCUTIF

11 MEMBRES

Le président

- Élu parmi les conseillers comnautaires **il est l'organe exécutif** de la collectivité.
- Chef des services de l'établissement public de coopération intercommunale

Les 10 vice-présidents

- Assistent le Président qui leur a **délégué** des **fonctions spécifiques.**
- Débattent, suivent l'évolution des dossiers et définissent les **orientations de travail** soumis ensuite au bureau des Maires.

Domaines de délégations des vice-présidents

- Développement économique
- Action sociale, habitat & gens du voyage
- Eau & assainissement
- Milieux aquatiques & prévention des inondations
- Prévention & valorisation des déchets
- Aménagement du territoire & urba nisme
- Équipements, infrastructures & tourisme
- Finances & prospective
- Environnement, transition écologique & culture
- Transports mobilité
- Ressources humaines, administration générale et communication.

LE BUREAU DES MAIRES

21 MEMBRES

Le président
Les 10 vice-présidents
1 élu de la commune du président
Les 9 maires qui ne siègent pas à l'Exécutif

- **Instance de concertation de débats et d'avis.**
- Définit **les orientations de travail** des commissions ; **examine les sujets** inscrits à l'ordre du jour du Conseil Communautaire ; **émet des avis** sur la conduite des projets.

LES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

- **Instances de travail, de réflexion et de concertation ouvertes à tous les élus du territoire.** Assurent la préparation des projets et le suivi des actions.
- **Font des propositions et émettent des avis.** Non décisionaires.

LES COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

- Développement économique & touristique
- Action sociale & gens du voyage
- Eau, Assainissement & Grand Cycle de l'eau
- Prévention & valorisation des déchets
- Aménagement du territoire, urbanisme & habitat
- Équipements & infrastructures
- Environnement & Transition écologique
- Transports mobilité
- Ressources humaines & Administration générale
- Finances.

LES AUTRES COMMISSIONS SPÉCIALISÉES POUR LES SUJETS RÉGLEMENTÉS

- Commission d'appel d'offres
- Commission d'achat public
- Commission de délégation de Service Public
- Commission de contrôle financier
- Commission locale d'évaluation des charges transférées
- Commission intercommunale pour l'accessibilité
- Commission intercommunale des impôts directs.

MANDAT INTERCOMMUNAL
2023 - 2026

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AU 31.12.2025
41 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Président
M. François RAVOIRE, Maire de Vallières-sur-Fier.

10 Vice-présidents

- **M. Christian DULAC,** développement économique.
- **Mme Laurence KENNEL,** action sociale, habitat et gens du voyage.
- **M. Serge DEPLANTE,** eau et assainissement.
- **M. Yohann TRANCHANT,** gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ; prévention et valorisation des déchets.
- **Mme Isabelle VENDRASCO,** aménagement du territoire et urbanisme.
- **M. Serge BERNARD-GRANGER,** équipements, infrastructures et tourisme.
- **Mme Marie GIVEL,** finances et prospective.
- **Mme Béatrice CHAUVETET,** environnement, transition écologique et culture.
- **M. Roland LOMBARD,** transports mobilité.
- **M. Jean-Pierre FAVRE,** ressources humaines, administration générale et communication.

BUREAU DES MAIRES

EXÉCUTIF









02
MOYENS

INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

- **Construction, aménagement, entretien et fonctionnement** des équipements intercommunaux.
- **Performance énergétique et environnementale** de notre patrimoine bâti.

NOS SITES

- **La Manufacture** à Rumilly
- **Centre technique intercommunal** à Rumilly
- **Déchèterie intercommunale** à Rumilly
- **Relais Petite enfance** à Vallières-sur-Fier
- **Gymnase intercommunal du Chéran** à Rumilly
- **Passerelle sur le Chéran** reliant Boussy à Rumilly
- **Terrain de football synthétique** à Vallières-sur-Fier
- **Aire de grand passage** à Rumilly







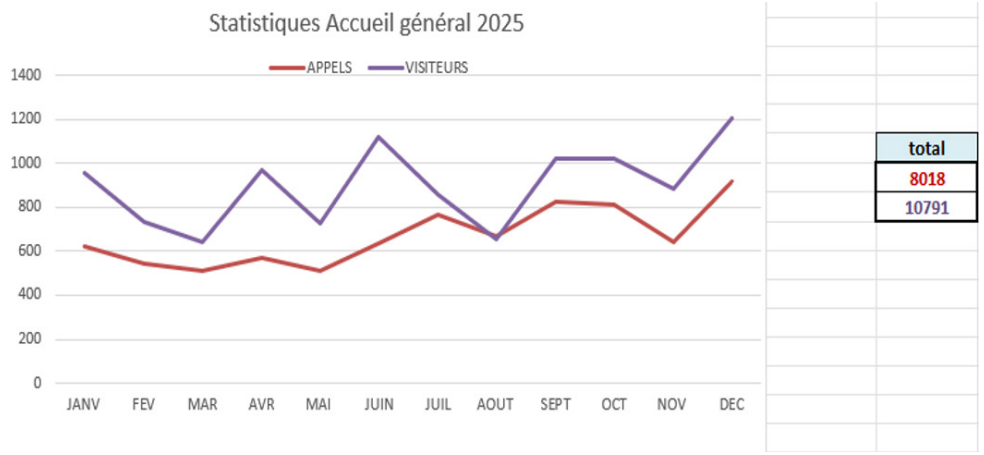
SERVICE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL / ACCUEIL

- **ANNÉE 2025 :**
 10 Conseils communautaires
 14 réunions du Bureau des Maires

- **Actes administratifs :**
 234 délibérations
 95 décisions du président

- **Courriers :**
 3 512 courriers reçus, enregistrés et traités
 3 639 courriers rédigés par les services

- **Accueil général :**
 Plus de 8 000 appels
 Plus de 10 500 visiteurs



total
8018
10791



SECRÉTARIAT DE MAIRIE ITINÉRANT

- **Le service mutualisé de Secrétariat de Mairie Itinérant** fêtera ses **20 ans en 2026.** Le service comprend un agent à temps complet (Audrey DAVIET, présente depuis la création).

- **L'objectif principal** est de subvenir aux **besoins des Communes de l'intercommunalité,** pour remplacer ou renforcer les secrétariats de mairie. Depuis quelques années le poste a beaucoup évolué vers **davantage de conseils et d'assistance**, **d'aide aux recrutements** et de **formation des secrétaires de mairie recrutées**. L'agent co-anime également, au côté du DGS, le Réseau des secrétaires généraux de mairie qui se réuni tous les trimestres.

- **L'objectif secondaire de l'agent** est de **renforcer** également les services de la Communauté de communes et de **participer à différents travaux/projets** notamment en termes de mutualisation.

- **Pour l'année 2025**, l'agent est intervenu dans **11 Collectivités** (10 Communes/17 et au SMIAC) ce qui est **un record en 20 ans !**

En nombre d'heures, avec **878 heures facturées**, 2025 est la **4e meilleure année** en 20 ans après respectivement 2020 (1450h), 2019 (1056h) et 2018 (1004h).



RESSOURCES HUMAINES

La Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie mène **une politique des Ressources Humaines centrée sur la qualité de service rendu aux habitants**, avec le souci constant de la qualité de vie au travail de tous les agents et la **maîtrise de la masse salariale et de ses effectifs.**

EN CHIFFRES

AU 31 DÉCEMBRE 2025

98 AGENTS 60 TITULAIRES OU STAGIAIRES 38 CONTRACTUELS DONT 16 DE DROIT PRIVÉS ET 4 ALTERNANTS	37 AGENTS FILIÈRE ADMINISTRATIVES 32 AGENTS FILIÈRE TECHNIQUE 9 AGENTS FILIÈRE SOCIALE 16 HORS FILIÈRE 4 ALTERNANTS
65 FEMMES 33 HOMMES	ÂGE MOYENS 43,51 ANS

ORGANISATION ET STRUCTURATION DES SERVICES

Compte tenu des **projets conduits et l'augmentation des effectifs**, création d'un **emploi fonctionnel à temps complet de directeur général adjoint des services**, afin de **seconder et de suppléer**, le cas échéant, le directeur général des services, **sous l'autorité du Président.**

Prise de fonctions le **15 septembre 2025** de Valérie-Aube PELLIER
DGA ressources

En 2025, **organisation de 29 jurys** pour pourvoir les postes créés et gérer les mouvements de personnel, départ en retraite, mutation ...

Des **remplacements de congés maternités** n'ont pu être assurés **faute de candidatures.**

RÈGLEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Fin de la période expérimentale, **mise en application au 1er mars 2025.**

DÉMARCHE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Poursuite de la démarche, organisation de la deuxième édition de l'évènementiel des agents et élus le **18 novembre 2025,** sous la forme d'une demi-journée de cohésion et de convivialité.

ORGANIGRAMME (12/2025)

PRÉSIDENT

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

PÔLE AMÉNAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

12 POSTES **DONT**

DIRECTION DU PÔLE	1 AGENT
ASSISSTANTE DE DIRECTION	1 AGENT
URBANISME	3 AGENTS
DÉV. ÉCONOMIQUE	1 AGENT
TERRITOIRE D'INDUSTRIE	1 AGENT
SIG	2 AGENTS
HABITAT & TERRITOIRE	2 AGENTS
SENTIERS	1 AGENT

PÔLE ENVIRONNEMENT

44 POSTES **DONT**

DIRECTION DU PÔLE	1 AGENT
ASSISSANTE DE DIRECTION	1 AGENT
SERVICE DES EAUX	20 AGENTS
SERVICE PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS	20 AGENTS
TRANSITION ÉCOLOGIQUE	2 AGENTS

PÔLE TRANSPORT MOBILITÉ

4 POSTES **DONT**

DIRECTION DU PÔLE	1 AGENT
ÉTUDES MOBILITÉ	1 AGENT
TRANSPORTS PUBLICS	1 AGENT
ACC. COMMERCIAL / TRANSP. PUBLICS URBAINS	1 AGENT

PÔLE SOCIAL

12 POSTES **DONT**

DIRECTION DU PÔLE	1 AGENT
ASS. DE DIRECTION	1 AGENT
PETITE ENFANCE	3 AGENTS
GÉRONTOLOGIE	5 AGENTS
ALTERNANTS	2 AGENTS

COMMUNICATION /CULTURE

3 AGENTS / 1 ALTERNANT

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE RESSOURCES

AFFAIRES JURIDIQUE ET COMMANDE PUBLIQUE

4 POSTES **DONT**

DIRECTION DU PÔLE	1 AGENT
GESTIONNAIRE JURISTE	2 AGENTS
ALTERNANT	1 AGENT

PÔLE FINANCES

4 POSTES **DONT**

DIRECTION DU PÔLE	1 AGENT
GESTIONNAIRES	2 AGENTS
GESTIONNAIRES ADM. / RESP. EXÉCUT° BUDG.	1 AGENT

PÔLE RESSOURCES HUMAINES

3 POSTES **DONT**

DIRECTION DU PÔLE	1 AGENT
GESTIONNAIRES	2 AGENTS

PÔLE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL - ACCUEIL

4 POSTES **DONT**

DIRECTION DU PÔLE	1 AGENT
ASSISTANT DE DIRECTIONS	2 AGENTS
AGENT ADMINISTRATIF	1 AGENT

SECRÉTARIAT DE MAIRIE ITINÉRANT

1 AGENT

PATRIMOINE, EQUIPEMENTS ET TRAVEAUX

4 POSTES **DONT**

DIRECTION DU PÔLE	1 AGENT
MAINTENANCE	3 AGENTS

FINANCES / BUDGETS VERSION CONSOLIDÉE

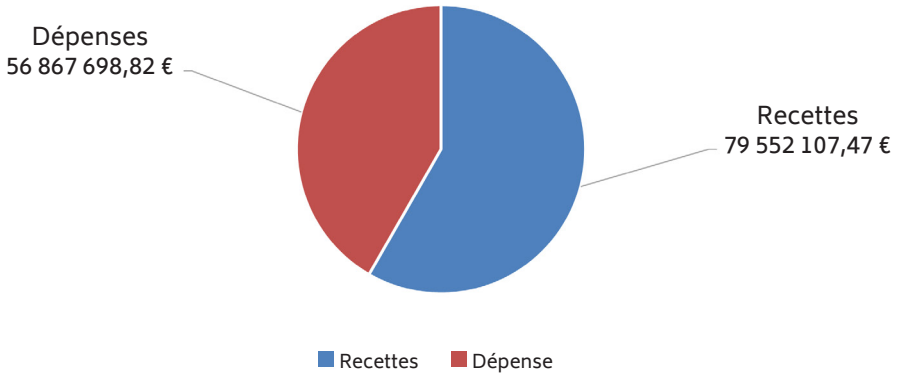
RÉALISÉ DE L'EXERCICE 2025			FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
BUDGET PRINCIPAL			17 155 056,39 €	18 685 735,23 €	2 062 999,91 €	1 650 342,41 €
BUDGETS ANNEXES	SPA*	Zones d'Activités Economiques	2 343 972,49 €	1 983 288,23 €	2 294 160,51 €	2 313 333,74 €
		Immobilier d'entreprises	0,00 €	10 019,80 €	511 009, 80 €	250 495, 00 €
		Elimination et valorisation des déchets ménagers	8 513 788,90 €	8 655 435,74 €	1 358 850, 44 €	1 195 987, 65 €
		Transports scolaires	2 436 879,55 €	2 596 188,46 €	18 024, 62 €	14 344, 86 €
	SPIC**	Transports publics de voyageurs et déplacements	2 267 958,93 €	2 345 633,30 €	496 866,50 €	224 480,31 €
		Eau potable	5 735 430,69 €	7 767 531,29 €	2 128 960,89 €	2 150 890,56 €
		Assainissement	3 954 725,29 €	6 867 463,67 €	5 589 013,91 €	22 840 937,22 €
TOTAL			**42 407 812,24 €**	**48 911 295,72 €**	**14 459 886,58 €**	**30 640 811,75 €**
RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2025 (HORS RÉSULTATS DE CLÔTURE (N-1))			**6 503 483,48 €**	**Excédent**	**Excédent**	**16 180 925,17 €**
RESTES À RÉALISER 2025			**- 114 294,42 €**	**- €**	**- 3 199 426,59 €**	**870 791,25 €**
RÉSULTATS CONSOLIDÉS NET DE L'EXERCICE 2025 INTÉGRANT LES RESTES À RÉALISER ET HORS RÉSULTATS DE CLOTURE (N-1)			**6 389 189,06 €**	**Excédent**	**Excédent**	**13 852 289,83 €**

- SPA* : Service Public Administratif
- SPIC** : Service Public Industriel et Commercial

Les budgets annexes sont des budgets autonomes qui doivent s'autofinancer. Cependant, afin d'assurer l'équilibre de certains budgets, le budget principal a subventionné en 2025 :

- Le budget Transports Scolaires pour un montant de 1 046 425,42 €
- Le budget Déplacements pour un montant de 363 954,51 €

BUDGET GLOBAL



REVERSEMENT AUX COMMUNES

- En 2025, la Communauté de Communes a reversé 7 903 739,81€ aux communes sous forme d'attributions de compensation

TAUX D'IMPÔTS LOCAUX

BUDGET PRINCIPAL

TAXE HABITATION Taxe additionnelle GEMAPI	**6,91 %** 0,538 %
TAXE FONCIÈRE SUR PROPRIÉTÉ BÂTIE Taxe additionnelle GEMAPI	**4,56 %** 0,410 %
TAXE FONCIÈRE SUR PROPRIÉTÉ NON BÂTIE Taxe additionnelle GEMAPI	**16,66 %** 1,640 %
TAXE FONCIÈRE DES ENTREPRISES Taxe additionnelle GEMAPI	**26,43 %** 0,640 %

PRODUIT FISCAL = 17 523 900,23 €

BUDGET PRINCIPAL

VERSEMENT MOBILITÉ	**0,50 %**	**de janvier à juin 2025**
	0,60 %	**au 1er juillet 2025**

BUDGET PRINCIPAL

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES	**11,30%**

QUELQUES CHIFFRES CLÉS : BUDGETS TOUS CONFONDUS

STOCK DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2025 (dont 16 millions d'euros d'emprunts nouveaux en 2025 pour le financement de la nouvelle station de traitement des eaux usées et de valorisation énergétique)	**24 849 241,64 €**
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT NETTE Indicateur de gestion qui mesure la capacité de la Communauté de Communes à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées	**10 119 556,36 €**
CAPACITÉ DYNAMIQUE DE DÉSENDETTEMENT Exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la Communauté de Communes rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible	**2,46**

COMMANDE PUBLIQUE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

- **Poursuite de la diffusion de la culture commande publique** au sein de la Communauté de communes.

- **Poursuite de l'insertion a minima d'un critère environnemental** pour le jugement des offres dans l'ensemble des procédures de marché public.

- **Relance du lot n°2 en procédure** avec négociation, déclaré sans suite lors de la première consultation, du marché de travaux relatif aux études et à la construction de la Station de Traitement des Eaux Usées et Valorisation Energétique de Rumilly Terre de Savoie, y compris les infrastructures associées de transfert d'effluents d'un montant estimé à 3 300 000,00 € HT.

- **Attribution des marchés de travaux, lots n°1 et 3,** relatifs aux études et à la construction de la Station de Traitement des Eaux Usées et Valorisation Energétique de Rumilly Terre de Savoie, y compris les infrastructures associées de transfert d'effluents pour un montant total, tous lots et tranches confondus, de 29 110 650,50 € HT.

- **Renouvellement des marchés publics d'exécution de services de transports scolaires**, consultation comportant 10 lots, représentant un montant maximum de 10 188 318,04 € HT.

- **Passation et attribution de deux accords-cadres pluriannuels de maîtrise d'œuvre** pour des projets de création, rénovation, renforcement et restructuration des réseaux d'eau potable et d'assainissement et des missions complémentaires dont le montant maximum sur la durée maximum, pour les deux lots confondus, atteint 5 600 000,00 € HT.

- **Élaboration et mise en œuvre de la procédure pour les marchés publics.**

- **Mise en œuvre d'une politique « Achat »** (recensement et analyse des achats via les bons de commandes émis par la Communauté de communes), hors lancement de consultation.

46 marchés publics et accords-cadres conclus représentant un budget de 52 202 461,74 € HT, répartis comme suit :

	Marchés conclu en 2025	Montant conclus en 2025
Fournitures	6	1 085 258, 80 € HT
Services	32	20 009 293, 24 € HT
Travaux	8	31 108 109, 70 € HT
TOTAL	**46**	**52 202 461, 74 € HT**

- **Les montants indiqués sont arrondis et hors taxes.** Ils reflètent la commande publique gérée au sein du service AJ/CP.

En cas d'accord-cadre à bons de commande, les montants maximaux sur la durée totale sont pris en compte.

En cas de missions complémentaires à prix unitaires, le montant maximum est pris en compte ou à défaut de montant maximum, l'estimation. En cas de marché à tranches optionnelles, le montant total est pris en compte. Lors de tranches optionnelles alternatives, le montant de la tranche optionnelle la plus élevée est pris en compte.

- **28 consultations lancées** dont 9 selon une procédure formalisée (appels d'offres ou procédure avec négociation).

- **4 groupements de commandes .**

- **8 commissions d'appel d'offres** (CAO) / **9 commissions achat public** (CAP) : réduction de la fréquence de réunions des CAO et CAP auparavant réunies, le cas échéant en cas de dossiers à inscrire, tous les quinze jours, à toutes les 3 semaines.

AFFAIRES JURIDIQUES

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

- **VEILLE ET INFORMATION JURIDIQUE :**
 - **Poursuite de la diffusion mensuelle** de la newsletter Affaires juridiques et Commande publique instaurée en novembre 2024.
 - **Veille quotidienne avec suivi des jurisprudences** pertinentes pour la Communauté de communes et création d'une Bibliothèque.

- **CONTENTIEUX :** Poursuite du suivi des contentieux de 2024.

- **ASSURANCES :** gestion de 13 sinistres dont 4 ont fait l'objet d'une déclaration auprès des assurances de la Communauté de communes.

- **NOTES JURIDIQUES :** 24 notes ont été rédigées à destination des services, hors demandes informelles.

- **Rédaction et relecture des notes de synthèse** envoyées au Conseil communautaire.

- **Rédaction et mise en œuvre du règlement de la pratique sportive communautaire** de la Communauté de communes.

- **Rédaction et mise en œuvre du règlement des tarifs** de mise à disposition des biens de la Communauté de communes avec suivi des demandes de réservations via un formulaire en ligne.

- **Mise en place d'une politique de servitudes de passage de canalisations** d'eaux usées et d'eau potable.

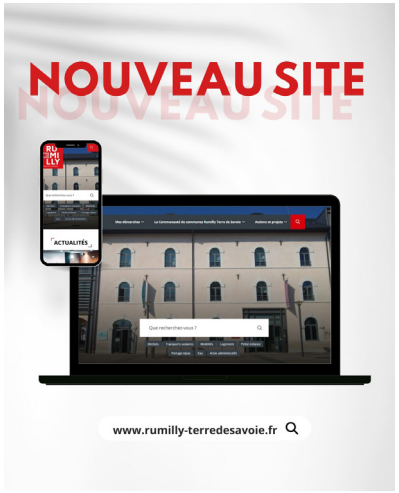
- **Recensement de l'ensemble des conventions de la Communauté de Communes** et mise en place d'un tableau de suivi.

- **Etablissement des procédures sous forme de logigramme** des marchés publics, des conventions et des servitudes.



COMMUNICATION

DIGITAL



SITE INTERNET

Mise en ligne - juillet 2025

www.rumilly-terredesavoie.fr



VALORIV'

Création et lancement du site internet VALORIV' - **juin 2025**

www.valoriv.fr

MAGAZINE



LA REVUE N°9

Février 2025

14 800 exemplaires



LA REVUE N°10

Novembre 2025

16 000 exemplaires



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Juin 2025

PANNEAU POCKET

Lancée en mars 2025 au sein de la Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie, l'application PanneauPocket permet de diffuser rapidement des informations utiles et pratiques auprès des habitants (services, travaux, alertes, perturbations).
Elle complète les réseaux sociaux en assurant une information de proximité en temps réel.
757 abonnés au 31 décembre 2025

LINKEDIN

La page LinkedIn valorise l'action institutionnelle et le rayonnement territorial de la collectivité. Elle met en lumière les projets structurants, les partenariats, les actions de développement économique ainsi que la marque employeur. Ce canal cible prioritairement les acteurs professionnels et renforce la visibilité de l'intercommunalité à l'échelle institutionnelle.
1216 abonnés au 31 décembre 2025.

INSTAGRAM

Lancé en mars 2025, le compte Instagram est venu compléter la présence numérique de la collectivité avec une communication plus visuelle. Il valorise le territoire, les projets et les actions environnementales, tout en montrant les coulisses et les acteurs du service public. Ce nouveau canal permet de toucher des publics élargis et de moderniser l'image institutionnelle.
501 abonnés au 31 décembre 2025.

FACEBOOK

En 2025, la page Facebook a assuré une information régulière des habitants, centrée sur les services du quotidien (transports, déchets, horaires), l'actualité des travaux et projets structurants, ainsi que la transition écologique. Elle a également valorisé les actions de sensibilisation et les temps de concertation, confirmant son rôle de relais de proximité entre l'intercommunalité et les usagers.
1488 abonnés au 31 décembre 2025 : +16% par rapport à 2024.

RELATIONS
PRESSE

24 COMMUNIQUÉS DE PRESSE REDIGÉS ET ENVOYÉS :



Janvier

- Inauguration des sites de compostage
- Annonce et invitation réunions publiques PLUI-HM
- PFAS : les actions de la Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie et de la Ville de Rumilly.

Février

- Pollution PFAS point d'étape : mesures de précaution et recommandations concernant l'usage de l'eau des puits privés pour une partie du territoire.

Mars

- Projet d'extension de la zone d'activités de Vallières- sur-Fier.
- Pollution PFAS point d'étape : mesures de précaution et recommandations
- Compost'Tour

Mai

- Solutions de compostage sur le Territoire Rumilly Terre de Savoie.
- Aide financière afin de favoriser la réduction des déchets
- Inscription transport scolaire 2025-2026
- Réunion publique de présentation de la Station de traitement des eaux usées intercommunale VALORIV'





Juin

- Invitation presse aux 25 ans de la Communauté de communes le vendredi 29 juin 2025.
- Invitation à l'inauguration de l'espace pédagogique « Nos végétaux ont de la ressource », mercredi 2 juillet à 19H15.
- Lancement LA FABRIQUE RUMILLY

Août

- Aide aux agriculteurs
- Travaux route de Vallières (RD910) - Station VALORIV'
- Adaptation des transports scolaires et du service J'ybus pour la rentrée 2025

Septembre

- Pose de la première pierre de la station de traitement des eaux usées intercommunale VALORIV'
- Evènement COM' les PROS - Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

Novembre

- Journée «Donnez, réemployez !
- Evènements semaine bleue
- Enquête annuelle sur le compostage

Décembre

- Lancement J'ycovoit
- Dossier de presse service des eaux



RELATIONS
PRESSE

LETTRE D'INFO

14 lettres d'information diffusées aux élus et aux agents :

- **Révision du PLUi-HM**
- **La nouvelle station de traitement** des eaux usées intercommunales
- **Plan climat**
- **L'office de tourisme** Rumilly-Albanais
- **L'évolution des tarifs de l'eau**
- **Élaboration du règlement local de publicité intercommunal** (RLPi)
- **Compétence économique** et projet d'extension de la zone d'activités de Vallières-sur-fier
- **J'vélo :** cap sur une mobilité durable et partagée
- **Zoom sur** les instances communautaires
- **La communauté de communes Rumilly Terre de Savoie** a fêté ses 25 ans !

 Un an de thématiques variées
- **Smart :** solutions de mobilité alternatives rural transfrontalières
- **Le plan climat air énergie territorial** (PCAET) : un plan pour accompagner la transition écologique du territoire
- **Le pôle social**

POINTS PRESSE

Février
- Point presse lundi 24 février : stratégie foncière CC + ville de Rumilly.

Décembre
- Point presse jeudi 18 décembre / Stratégie tarifaire pour l'eau et l'assainissement de la Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie.

ÉVÈNEMENTIELS





UN QUART DE SIÈCLE AU SERVICE DU TERRITOIRE

En 2025, notre Communauté de communes a fêté ses 25 ans !

Créée officiellement le 22 décembre 1999 et mise en place en Janvier 2000, elle réunissait 17 communes. Depuis, bien du chemin a été parcouru : collecte des ordures ménagères, eau et assainissement, urbanisme, transports, habitat, développement durable.

Au fil des ans, de nouvelles compétences sont venues enrichir l'action intercommunale pour répondre toujours mieux aux besoins des habitants.

Devenue « Rumilly Terre de Savoie » en 2018, la collectivité a aussi lancé son réseau de bus « J'ybus », adopté un Plan climat pour la transition écologique, et mis en place « J'Y rénov » pour l'amélioration de l'habitat ancien.

Une fresque inaugurée le 27 juin 2025 et située dans les escaliers de la Communauté de communes retrace ces 25 années qui ont façonné Rumilly Terre de Savoie et témoignent du chemin parcouru ensemble.

Les 25 ans
D'UNE BELLE AVENTURE COLLECTIVE

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA FUTURE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES INTERCOMMUNALE : VALORIV'

L'événement s'est tenu le 26 septembre 2025 en présence du Président de la Communauté de communes, du Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie et président du comité de bassin de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Martial SADDIER, ainsi que du secrétaire général de la Préfecture – Sous- Préfet de l'arrondissement d'Annecy, Carl ACCETONE.

Les entreprises mobilisées pour la conception, la réalisation et le suivi du chantier étaient également représentées.

Cet acte symbolique marque le lancement officiel d'un chantier d'envergure, porteur d'ambitions environnementales, territoriales et techniques fortes pour l'avenir du territoire.



VALORIV'
COLLECTER > TRAITER > PRÉSERVER

ORGANISATION DE LA JOURNÉE DE COHÉSION INTERSERVICES

Le 18 novembre 2025, le service communication, en partenariat avec le secrétariat général et le pôle Ressources Humaines, ont organisés une journée de cohésion interservices au boulodrome de Rumilly. Cet événement, dont c'était la seconde édition, a rassemblé les agents autour d'un moment convivial favorisant les échanges et le renforcement des liens entre équipes.

Au programme : tournoi de pétanque, photobooth, jeux en bois et camion à pizzas pour le repas du midi. La participation a été au rendez-vous et l'ambiance chaleureuse tout au long de la journée. Cette initiative a contribué à dynamiser la cohésion interne et à encourager l'esprit d'équipe.





03
AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

LES OUTILS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) DU BASSIN ANNÉCIEN

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUI-H)

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI)

NUANCIER INTERCOMMUNAL

RÉVISION SCOT DU BASSIN ANNÉCIEN

Projet de révision soumis à enquête publique début 2025.

- Projet de révision soumis à enquête publique début 2025.
- Approbation de la révision du SCOT en Comité syndical le 9 juillet 2025, remplaçant ainsi le SCoT dans sa première version, approuvée le 26 février 2014.

BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DU PROJET DE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI)

3 février 2025 : arrêt du projet

Les travaux de collaboration avec les communes, les personnes publiques associées et les personnes consultées, ainsi que la concertation avec le public, ont permis d'élaborer un RLPi dont l'objet est de concilier « **cadre de vie et liberté d'expression** ». Les orientations suivantes ont été débattues dans les **17 conseils municipaux** des communes membres et au conseil communautaire de Rumilly Terre de Savoie le 30 septembre 2024.

Le projet du RLPi arrêté le 3 février 2025 puis soumis à enquête publique entre juin et juillet 2025 et **approuvé le 15 décembre 2025.**

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLUi-HM

Le 3 février 2025 :

Après 4 COPIL d'élaboration du PADD et un débat au sein de chaque commune entre le 20 novembre et le 19 décembre 2024, **le débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables** s'est tenu en conseil communautaire.
La Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie traduit son projet intercommunal sous forme d'orientations principales, regroupées en trois axes sous un même fil conducteur : « Mieux maîtriser le développement du territoire » :

AXE 1 :
Répondre aux besoins des habitants du territoire

AXE 2 :
S'adapter au changement climatique et préserver l'identité du territoire ainsi que ses milieux

AXE 3 :
Tendre vers un modèle plus sobre en ressources en s'articulant autour des mobilités alternatives à la voiture

De février à décembre 2025 :

Traduction du PADD d'un point de vue règlementaire dans :

- **7 orientations d'aménagement** et de programmation thématiques :
 - « Dynamique écologique et adaptation au changement climatique des espaces urbains »
 - « Gestion des franges urbaines et rurales »
 - « Restauration des anciennes granges »
 - « Recyclage du foncier économique »
 - « Cycles de l'eau »
 - « Mobilités »
 - « la Trame verte urbaine du centre-ville élargi de Rumilly »
- Les orientations d'aménagement et de programmation sectorielles
- Le règlement écrit et le zonage
- Animation de trois réunions publiques
- Concertation avec les personnes publiques associées, les communes
- Passage à la commission départementale de la nature, des paysages et des sites/discontinuité urbanisation en zone de montagne
- Collaboration sur le volet schéma directeur eau potable et zonage assainissement

Le 15 décembre 2025 : arrêt du projet de révision générale du PLUi-HM



FINALISATION DU NUANCIER INTERCOMMUNAL

Dans un objectif de préservation du patrimoine et de valorisation de l'architecture du territoire, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, a engagé en mai 2024 une étude chromatique appliquée au cadre bâti en vue de l'élaboration d'un nuancier à l'échelle intercommunal.

Il s'agit d'un outil de référence pour les services instructeurs, permettant un accompagnement facilité dans les projets de constructions neuves comme de de ravalements, contribuant à « **la définition d'une identité globale et cohérente du territoire** ».

Le nuancier intercommunal **propose des palettes de teintes applicables aux principaux éléments de la construction,** qu'elle soit à usage d'habitation ou bâtiment d'activité, en cohérence avec le zonage du PLUi-HM, et comprend : 3 cahiers de nuanciers associés à des typologies architecturales, des palettes de couleurs et des prescriptions.

Après plusieurs réunions de concertation avec les services instructeurs des communes et 3 COPIL de validation entre janvier et mai 2025, le **nuancier intercommunal a été finalisé en juillet 2025** et sera annexé au règlement du futur PLUi-HM.

SERVICE MUTUALISÉ INTERCOMMUNAL D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU SOL

En lien avec la mise en œuvre du PLUi-HM :

- **Poursuite structuration d'un nouveau service** **mutualisé d'instruction des autorisations du droit du sol intégré au niveau de la Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie.**
- **Rédaction d'une convention de gestion** liant la communauté de communes avec ses communes membres
- **Recrutement** d'une responsable de service ADSI , mise à disposition d'un personnel communal
- **Déploiement d'un nouveau logiciel d'instruction** en vue de faciliter la dématérialisation, mise en place de nouvelles procédures
- **Instruction actes confiés par les communes** **à partir du 1er juillet 2025 : entre le 01/07/2025 et le 31/12/2025, 389 dossiers ont été confiés au service.**
- **Formation des secrétaires de mairie** au logiciel Next'ADS organisée par le service ADSi le 02/10/2025
- **Création d'un document** de rappel concernant les délais réglementaires



04
HABITAT

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

POURSUITE DES ACTIONS ENGAGÉES AU TITRE DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

PARC PRIVÉ

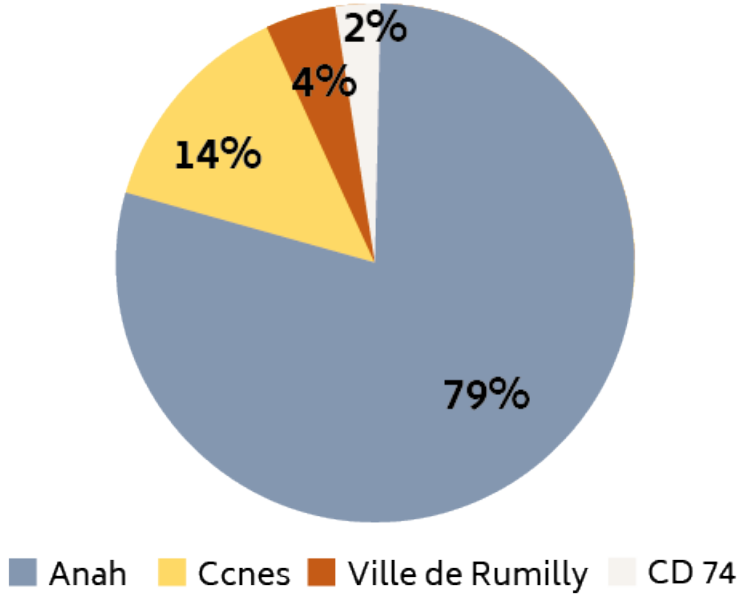
Opération programmée d'amélioration de l'habitat – Renouvellement urbain, OPAH-RU du coeur de ville de Rumilly, nov 2021/ nov 2026

2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026



J'Y rénov au cœur de Rumilly

Part financement aides aux travaux





VOLETS D'ACCOMPAGNEMENT :

- Les propriétaires occupants
- Les aides locales
- Les copropriétés
- Les propriétaires bailleurs
- La lutte contre l'habitat indigne
- Les études d'îlots

- **157 jours** d'accompagnement par le cabinet Urbanis en 2025
- **1 050 000€** de travaux engagés dont 65% pour les copropriétés
- **560 000€ de subventions engagées** dont **57 000€** de la Communauté de communes

COPROPRIÉTÉS

- **Des besoins importants** identifiés sur le terrain : de nombreuses copropriétés en difficulté
- **Un temps long** d'accompagnement

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

- **Un nombre de contacts limité** nécessitant de renforcer la communication
- **Une difficulté à mobiliser les bailleurs** dans le cadre du conventionnement

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

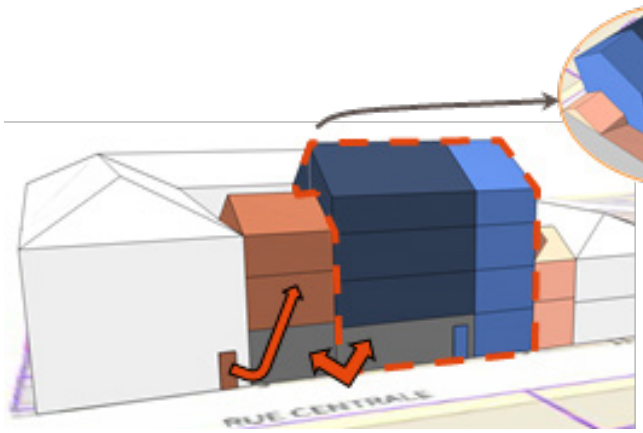
- **Un dispositif national bousculé en 2025**
- **Un nombre de contacts éligibles limité**
- **Des contraintes techniques et architecturales** limitant le nombre de projets éligibles

VOLETS COPROPRIÉTÉS :

20 COPROPRIÉTÉS EN LISTE PRIORITAIRE, UN ACCOMPAGNEMENT SUR DU LONG TERME



- **Îlot Hôtel de Ville :** étude structure imposée par arrêté de mise en sécurité ordinaire
- **Renouvellement urbain, étude rue Centrale :** arbitrage poursuite de l'étude / lancement de la demande d'éligibilité ANAH - commission nationale LHI





- **Lutte contre l'habitat indigne :** un nécessaire accompagnement, 59 signalements répartis sur 9 communes – une mobilisation active des partenaires

- **Communication** active sur les réseaux, site internet, la presse, la Revue et autres supports + réation d'une vidéo de présentation de J'y rénov, diffusée sur les écrans des caisses d'Hyper U pendant 4 mois.

- **ENJEUX : poursuivre via une OPAH-RU 2 l'accompagnement des propriétaires occupants et bailleurs, les copropriétés, les études îlot rue Centrale et place de l'Hôtel de Ville**

SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

MISE EN ŒUVRE DU SERVICE LOCAL FRANCE RÉNOV' HAUTE-SAVOIE – PÉRIMÈTRE : LES 17 COMMUNES MEMBRES

- **Fin du service Haute-Savoie rénovation énergétique le 31 janvier 2024** et passage au service public de la rénovation de l'habitat – SPRH, déclinaison locale de France Rénov'. Signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs entre la Communauté de communes et l'Asder pour la mise en œuvre du pacte territorial 2025-2028.

- **Thématiques des missions d'information et d'orientation :**
3% autonomie (adaptation du logement) / 97% rénovation énergétique.

- **Missions de conseil** (rendez-vous en permanences à la Communauté de communes ou en visio) : 25 permanences en 2025 soit 112% de l'objectif initial.

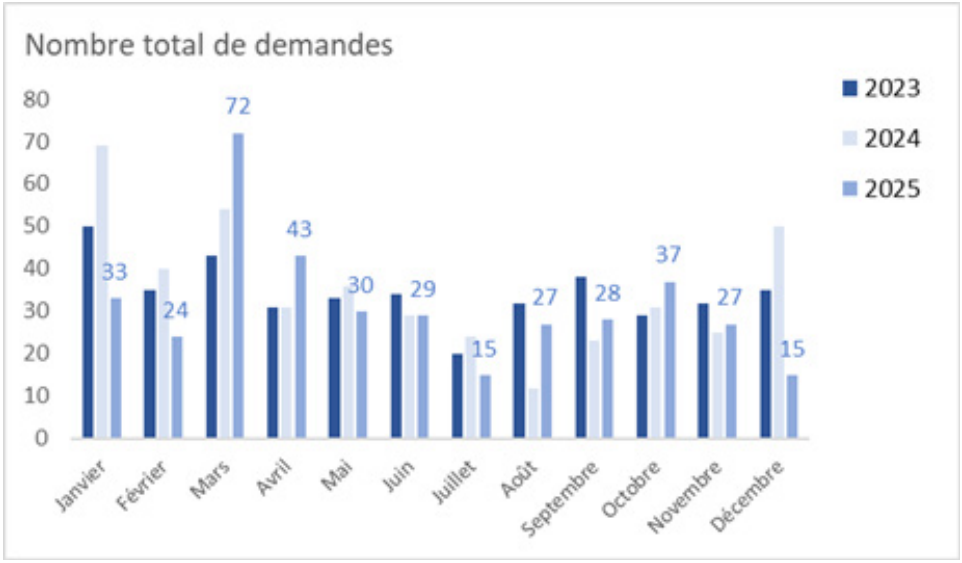
- **Missions de conseil renforcé / appui au parcours de rénovation :**
6 visites avec étude technique, soit 120% de l'objectif.

- **Profil des ménages :** 89% propriétaires occupants / 7% propriétaires bailleurs / 2% professionnels / 1% autres.

- **Poursuite de la dynamique, volonté de développer le service en 2026 via la mise en œuvre du volet 3 du pacte territorial :** accompagnement des ménages dans le cadre de travaux de rénovation énergétique, d'accessibilité ou d'adaptation des logements au vieillissement et au handicap, de lutte contre l'habitat indigne / accompagnement des syndicats de copropriétés et des propriétaires bailleurs dans le cadre de travaux de rénovation énergétique.

- **Les modalités de mise en œuvre et les objectifs** à atteindre seront définis à l'occasion d'une l'étude pré-opérationnelle à lancer en 2026, conjointement avec le volet OPAH-RU 2.

France Rénov' HAUTE SAVOIE



PARC PUBLIC

Au titre du programme local de l'habitat

Poursuite de l'aide à la produciton du logement social 2025 : 53 logements aidés par la CC / 129 000€ de subventions Sur la période 2020-2025, versement de 456 000€ d'aides, soit un taux de réalisation de 38% sur le budget prévisionnel de ce 2e PLH

Au titre de la révision du PLUi-HM

Bilan de la production du logement social, locatif et en accession :
définition de nouveaux objectifs de mixité sociale en vue de répondre à la demande identifiée sur le territoire

Nb de demandeurs

765

Demandes en cours au 31.12.2025

Nb d'attributions

168

Demandes radiées pour attribution en 2025

Tension de la demande

5,2

En 2025 (Dép. 74 = 7,3)
CC 2024 : 3,8

Nb de lgts sociaux

1 602

En 2025
Dont 90% à Rumilly



Projet résidence jeunes actifs à Rumilly

RÉVISION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

La révision générale du PLUi-H a entraîné celle du **Programme d'orientations et d'actions de l'habitat.** Les objectifs de la politique habitat ont été mis à jour en fonction des besoins observés sur le territoire, dans un contexte de raréfaction du foncier et de crise du logement. Comme le projet de PLUi-HM, le POA révisé a été arrêté par délibération le 15 décembre 2025.

DÉCLINAISON DE 3 ORIENTATIONS DU PADD EN 8 ACTIONS

Cibler les réponses à apporter aux besoins locaux en logements

- 01 Fluidifier les parcours résidentiels en organisant et soutenant la production locative sociale
- 02 Favoriser l'accès au logement pour tout les publics
- 03 Apporter une réponse adaptée au besoins des publics spécifique

Rénover les logements et lutter contre les logements vacant

- 04 Accompagner les Communes dans la définition et la faisabilité de leurs projets urbains et de construction
- 05 Réhabiliter et rénover le parc, lutter contre la vacance et décliner les actions du Plan climat-air-énergie territoriale
- 06 Définir et mettre en œuvre une stratégie foncière opérationnelle

Piloter la politique locale de l'habitat

- 07 Suivre et ajuster la politique de l'habitat
- 08 Constituer et animer les instances et évènements permettant de piloter la politique de l'habitat

RENFORCEMENT du service Habitat avec l'arrivée d'un chargée d'opération habitat privé en septembre 20

05
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LE FONCIER A VOCATION ÉCONOMIQUE

L'ANIMATION ÉCONOMIQUE

LES PARTENAIRES

LE FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE

STRUCTURER UNE VISION STRATÉGIQUE ET PROSPECTIVE DU DEVENIR DES ZONES D'ACTIVITÉS

Dans un contexte de raréfaction du foncier à vocation économique disponible sur son territoire, et face à un contexte réglementaire et social en évolution (Zéro Artificialisation Nette, mobilisation de la société civile, enjeux environnementaux), la Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie doit repenser son rapport à l'activité économique.

Il en ressort notamment une nécessité impérieuse de déployer, localement, une gestion économe du foncier à vocation économique :

- **Par la densification** et l'optimisation des espaces économiques existants
- **Par l'extension** sur les fonciers encore disponibles

INSTAURATION DE PÉRIMÈTRES DE PRISE EN CONSIDÉRATION SUR DEUX SECTEURS FONCIERS STRATÉGIQUES

- **La révision générale du PLUi-HM, actuellement en cours d'élaboration,** donne

l'opportunité à la collectivité de définir une stratégie d'aménagement des fonciers à vocation économique à horizon 2038. **L'objectif est de favoriser la création d'emplois** par la constitution d'une offre diversifiée et attractive de terrains et locaux à vocation économique sur le territoire, tout en prenant en compte les enjeux liés à la protection de la ressource en eau.

Suite à des échanges avec l'Établissement Public Foncier de Haute-Savoie, des périmètres de prise en considération sont mis en place sur les secteurs fonciers stratégiques identifiés suivants :

- **La ZAE Rumilly Sud, identifiée comme zone d'envergure régionale par le SCoT du Bassin annécien** dans son maillage économique, avec un objectif de renouvellement, d'intensification et d'extension au bénéfice des activités du tertiaire productif et de l'industrie.
- **La ZAE de Vallières sur Fier et son périmètre d'extension** qui figure parmi les zones à envergure intercommunale identifiée au SCoT du Bassin annécien dans son maillage économique, zones au sein desquelles l'intensification des usages est recherchée.

ILS PERMETTENT À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

- **D'engager des études pré- opérationnelles dans les zones concernées, en amont** de la validation de la révision du PLUi-HM. Ces études auront pour objectif d'envisager à la fois la requalification de l'existant, ainsi que l'aménagement des secteurs en extension, tout en garantissant une prise en compte effective et efficiente de l'ensemble des enjeux suscités.
- **De surseoir à statuer sur les demandes d'autorisation d'urbanisme** (pour des travaux, construction ou installations susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation d'une opération d'aménagement). Le sursis à statuer devra être motivé et ne pourra excéder deux ans.

L'ÉLABORATION DE SCHÉMA DIRECTEUR SUR LA ZAE RUMILLY SUD ET LA ZAE DE VALLIÈRES SUR FIER

Cette étude doit permettre à la collectivité de définir les scénarios d'évolution des deux zones d'activités et les dispositifs de mise en œuvre, adaptés aux réalités foncières, réglementaires et économiques de chaque site. L'EPF 74 et le CAUE 74 sont associés à chaque phase d'étude pour conseiller la collectivité.

Ce travail constituera la première base d'un plan de déploiement opérationnel sur 5 à 10 ans pour le passage en phase projet.

Lancement de l'étude : **le 2 décembre 2025**
Durée de l'étude : **10 mois (hors période électorale)**

ACQUISITIONS FONCIÈRES

- **Convention de portage foncier** avec l'EPF 74 pour un terrain de 24 615 m² sur la ZAE de Vallières sur Fier

- **Acquisition d'un terrain** ZAE Rumilly Sud
- **Dossier en cours** site Les Cornes

L'ANIMATION ÉCONOMIQUE

Lancé en 2025, ce programme d'animation économique "hors les murs" vise à accompagner les entreprises du territoire dans les grandes transitions à venir, écologique, économique, sociale, à travers des rencontres concrètes, ancrées localement, et tournées vers l'action.

RETOUR SUR LES 2 ÉVÈNEMENTS DE 2025

Énergie & compétitivité : comment réduire ses coûts, anticiper les obligations et passer à l'action ?

LE 8 JUILLET 2025 À LA MÉDICÉE -RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Marigny-Saint-Marcel
16 chefs d'entreprises et/ou responsable RSE de 14 entreprises, 4 élus , 7 partenaires.

- **Témoignages concrets** d'entreprises locales engagées dans la transition énergétique.
- **Interventions d'experts :** CCI Haute-Savoie, IDÉE, SYANE, DDT 74.
- **Présentation des dispositifs** de soutien disponibles, avec le soutien de l'ADEME.

L'EAU UN ENJEU D'ADAPTATION POUR LES ENTREPRISES ET LE TERRITOIRE

Le 04 novembre au Melbourne, Rumilly
14 chefs d'entreprises et/ou responsables de 11 entreprises, 5 élus.



LES PARTENARIATS

COM LES PROS 2025 :
UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE POUR RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Du 18 octobre au 1er novembre, plus de 100 entreprises de Haute-Savoie ont ouvert leurs portes au grand public à l'occasion de la 8ème édition de Com' les Pros.

Pour la première fois, Rumilly Terre de Savoie a pris part à cette belle aventure aux côtés de sept autres territoires partenaires. Une occasion idéale de mettre en lumière la richesse et le dynamisme des entreprises locales.

11 entreprises ont pris part à l'opération : La fruitière Chabert, la brasserie Veyrat, le Comité d'Action Economique, l'école de production Ecopra, le centre de formation à l'ébénisterie Estampille, l'agence Fiderim, l'école d'anglais Firstep, le fabricant Blum, le Musée Notre Histoire, le café créatif CréaKF, et la Radio FMR.

Autant de structures représentatives de la diversité du tissu économique de Rumilly Terre de Savoie : de l'artisanat à l'industrie, en passant par la culture, l'intérim, la formation ou encore la valorisation du patrimoine.

Tout au long de ces deux semaines, de nombreux visiteurs ont profité de ces portes ouvertes pour échanger avec les professionnels, découvrir les métiers du territoire et comprendre les savoir-faire qui font la richesse locale.

COM'les PROS



SOLUCIR - TERRITOIRECIRCULAIRE
ET ROBUSTE DÉSIRABLE EN 2050

Participation au projet prospectif porté par l'association SOLUCIR en co-construction avec l'Institut des Arts et Métiers de Chambéry et la fondation USMB, en réponse à un appel à projet de l'ADEME.

Ce projet qui s'étend sur les 4 collectivités historiques Rumilly Terre de Savoie, Grand Annecy, Grand Lac et Grand Chambéry jusqu'à la fin d'année 2026 , a pour objectifs :

- Construire une vision d'un territoire circulaire et robuste en 2050
- Imaginer les trajectoires pour y parvenir et donner un cap à suivre
- Commencer à expérimenter et mettre en mouvement les acteurs

12 SEPTEMBRE : ATELIER DE CRÉATIVITÉ AU COLLÈGE DU CHÉRAN
EN PRÉSENCE DE COLLÉGIENS (100 PERSONNES PRÉSENTES)

Le Réseau Initiative Grand Annecy
Convention 2024-2027
Montant de la subvention : 1,50€ par habitant soit 50 441€ en 2025

- **12 projets financés** dont 6 à Rumilly, 1 à Vallières sur Fier, 1 à Crempigny-Bonneguete, 1 à Thusy, 1 à Vaulx, 1 à Saint Eusèbe, 1 à Bloye
- **253 000€ de prêt** d'honneur accordés
- **2 041 000€ de financement** bancaire accordés

06
TOURISME

SOUTENIR LE TOURISME ET LA PRATIQUE SPORTIVE

SENTIERS DE RANDONNÉE

PROMOTION TOURISTIQUE

SENTIER DE RANDONNÉE

SCHÉMA DIRECTEUR
DE LA RANDONNÉE PEDESTRE ET VTT

ACTUALISATION DU **2EME SCHÉMA DIRECTEUR** DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE **EN COHÉRENCE AVEC LE PDIPR**

Intégration autres activités de pleine nature :
en collaboration avec l'Office de Tourisme, les communes et les associations du territoire : document stratégique pour recenser, organiser et développer l'offre actuelle en dressant les orientations
stratégiques du territoire à court et moyen terme : **création de nouveaux itinéraires pédestres et VTT,** valorisation des sentiers existants et la connexion de ces derniers entre eux et avec les territoires
voisins.

Reprise du balisage et la gestion de l'entretien des sentiers
Renouvellement partenariat avec le Chantier Local d'Insertion du Grand Annecy

Rénovation et pose de la table d'orientation de Massingy sur le sentier de la Chapelle de Ligny.



OFFICE DE TOURISME

Préparation avenant à la convention d'objectifs 2022/2025 liant **l'Office de Tourisme Rumilly-Albanais et la communauté de communes concernant la mise en œuvre de la stratégie Tourisme et Loisirs Rumilly Terre de Savoie qui se décline en 6 axes et en un programme de 26 actions** pour 5 ans :

- Réenchanter la Ville
- Dynamiser la base de loisirs
- Accroître et qualifier les lits touristiques
- Équiper et renforcer l'offre de sports et loisirs
- Développer un tourisme de savoir-faire
- Déployer un marketing ciblé et ouvert vers l'extérieur.

Subvention annuelle de 160 000€

Taxe de séjour : 67 223€

En complément, une réflexion plus globale est envisagée pour mieux valoriser nos sentiers de randonnées et les activités de nature en général avec l'application libre de droit « **Geotrek** »



07
SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

L'année 2025 a été une année importante pour le service système d'informations géographiques, en termes d'organisation humaine mais aussi technique.

PARMIS LES POINTS FORTS DE CETTE ANNÉE :

Le recrutement du technicien SIG

Un technicien est arrivé en renfort afin de faire face à la montée en charge du service. Il a pour mission principale d'améliorer la précision des données d'eau potable et d'assainissement (levés topographiques, intégration de plans...), la connaissance et la protection de notre patrimoine étant un enjeu important pour le territoire.

L'installation d'une antenne GNSS et la participation au réseau CentipedeRTK

CentipedeRTK est un réseau collaboratif de bases GNSS (système global de positionnement par satellite) soutenu par l'INRAE et visant à fournir une correction en temps réel pour améliorer la précision des dispositifs de positionnement. Même si ce réseau n'a pas la même résilience, ni le même taux de disponibilité qu'une offre payante, il permet au service SIG d'effectuer des levés topographiques précis plus régulièrement et pour un coût négligeable.

La migration des serveurs et des applications

Pour faire face à des problématiques de sécurité des systèmes et répondre aux besoins grandissant des services en termes de volume de données, de réactivité et de fonctionnalités, un important travail de migration et de mise à jour a été entrepris sur les serveurs et les applications constituant le système d'information géographique. Le SIG repart ainsi sur de meilleures bases techniques pour faire face aux enjeux des prochaines années.



08
TRANSPORTS MOBILITÉ

SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES MODES DE TRANSPORTS SUR LE TERRITOIRE

TRANSPORTS COLLECTIFS

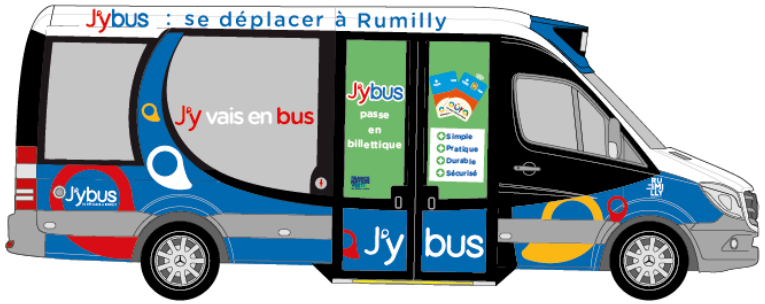
MODES ACTIFS ET ALTERNATIFS

TRANSPORTS SCOLAIRES

TRANSPORTS COLLECTIFS

FRÉQUENTATION :

Les données stabilisées pour l'année 2025 seront disponibles à l'été 2026 compte-tenu du du déploiement du système billettique Oùra en novembre 2025 et des nécessaires phases transitoires entre billetterie papier et billetterie sans contact, qui se sont échelonnées jusqu'en mai 2026.



J'Y BUS PASSE À LA BILLETIQUE

Suite à l'étude de dimensionnement menée en 2023, la Communauté de Communes a lancé en 2024 **la commande de son futur système billettique pour le réseau J'ybus.** Interopérable et intermodal, ce système billettique mutualisé issu de l'environnement Oùra porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, permet désormais, depuis **son déploiement le 3 novembre 2025**, de développer l'usage des transports collectifs via des **supports sans contact** (carte et billet Oùra), mais également de disposer de données précises de fréquentation et d'usages des lignes et services J'ybus.

La mobilisation des équipes du pôle mobilité, de la Sibra, des gestionnaires Oùra et du fournisseur Conduent, a permis d'équiper 9 véhicules, 10 dépositaires ainsi que l'agence J'ybus à la Communauté de Communes sans perturbation pour les usagers. **Une période de transition**, avec la carte Oura offerte, permettra aux clients jusqu'au 1er mai 2026 d'échanger leurs anciens titres papiers contre les supports sans contact. **Le +** : l'investissement d'un montant global de **200 000 € dans un système billettique est cofinancé à 50% par le Fond Vert (Etat).**

LA LIGNE 2 PROLONGÉE POUR MIEUX DESSERVIR LES ENTREPRISES

Depuis septembre 2025, la ligne 2 dessert la ZAE Rumilly sud et ses entreprises. Avec la création d'un nouvel arrêt « ZAE Rumilly sud » et d'un nouveau terminus « Trelod », la Communauté de Communes a répondu aux attentes des salariés dans un dialogue constructif. L'aménagement définitif du terminus est prévu en 2026.

ET BIENTÔT UN BUS DE PLUS GRANDE CAPACITÉ

Pour répondre à la demande toujours croissante d'utilisation du réseau J'ybus, la Communauté de Communes a décidé en 2025 d'engager la commande d'un bus à gabarit réduit. Ce bus urbain, d'une longueur réduite à 9 mètres, viendra dès 2026 renforcer le parc J'ybus grâce à sa capacité de 70 places.

LE SERVICE EXPRESS RÉGIONAL MÉTROPOLITAIN (SERM), UN PROJET MAJEUR POUR LE TERRITOIRE

En 2025, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a intégré le groupe de préfiguration du SERM Franco-suisse.

Composée de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de la SNCF, du Canton de Genève et de 10 autorités organisatrices de la mobilité, l'équipe travaille pour déployer à terme une « offre multimodale de services de transports collectifs publics, appuyée prioritairement sur un renforcement de la desserte ferroviaire, intégrant le transport routier à haut niveau de service, les réseaux cyclables et, le cas échéant, le transport fluvial, le covoiturage, l'autopartage et les transports guidés, ainsi que la création ou l'adaptation des gares et pôles d'échanges multimodaux. ».

Cette phase doit aboutir au dépôt d'un dossier de demande de statut SERM auprès du Ministre des transports, fin 2026 – début 2027.

MODES ACTIFS ET ALTERNATIFS

La Communauté de Communes poursuit ses engagements en faveur du vélo et étudie le développement de services adaptés aux zones peu denses.

J'YVÉLO, LACROISSANCE SE POURSUIT EN 2025

Au cours de l'année 2025, le service J'yvélo a poursuivi son développement avec :

- **19 309 journées de locations** (+30%)
- **654 réparations** en atelier (+63%) (dont 97 nouveaux clients)
- **21 animations** délocalisées dans les communes
- **6 locations de consigne**
- Une clientèle provenant de **13 communes du territoire**.
- Recettes commerciales : **35 000 €** (+25%) dont **20 000 € locations + 15 000 € atelier.**

VÉLOROUTE DE L'ALBANAIS

Suite à la réalisation de l'étude de définition et d'aménagement d'une véloroute de l'Albanais, en 2022 la Communauté de Communes a délibéré en faveur du transfert de la maîtrise d'ouvrage de ce projet majeur à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, au titre du projet de Véloroute des 5 lacs.

Les études d'avant-projet des sections de l'Albanais, désormais portées par la Région, se sont poursuivies en 2025.

J'YCOVOIT, LE NOUVEAU SERVICE DE MOBILITÉ DU QUOTIDIEN

En application des conclusions du schéma directeur de covoiturage le pôle transports mobilité a préparé le lancement du nouveau service de covoiturage avec gratification financière nommé « **J'ycovoit** ». Cette expérimentation est le fruit d'un important travail collectif entre la Communauté de Communes, l'opérateur BlaBlaCar Daily retenu après consultation, l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc et les partenaires du projet SMART (voir ci-dessous).

Le + : l'expérimentation J'ycovoit bénéficie de fonds européens FEDER pour 80% de l'opération

ALCOTRA SMART

Dans le cadre du programme européen Interreg ALCOTRA, le pôle transports mobilité de la Communauté de Communes a coconstruit Le projet SMART Solutions de Mobilités Alternatives Rurales Transfrontalières avec **3 partenaires de la région italienne d'Alba** (Piémont). Lauréat d'ALCOTRA en juin 2025, le projet SMART va décliner son programme transfrontalier de 3 ans cofinancé par le FEDER afin de développer des actions innovantes telles que le covoiturage organisé, les Plans de Mobilité Employeur ou les stations de mobilité/services en zone peu dense prévues au PLUi-HM.

Le + : La participation a un programme transfrontalier européen est une grande première pour la Communauté de Communes !

TRANSPORTS SCOLAIRES

La Communauté de Communes organise **le transport scolaire quotidien de 1 800 élèves**, de la maternelle à la terminale.

CHIFFRES CLÉS

- **5 sociétés de transport** de voyageurs ;
- **40 circuits "aller-retour" quotidiens** ;
- **10 navettes quotidiennes entre les parkings de rabattement et les établissements scolaires** (Démotz de la Salle, Collège du Chéran, Lycée Porte des Alpes) ;
- **50 contrôles** réalisés par un mandataire et les agents du service.

Coût de fonctionnement des circuits : 2 250 000 € TTC en 2025

DES MARCHES PUBLICS POUR 2025-2029

En 2025, la Communauté de Communes a procédé à la mise en concurrence des marchés publics (10 lots) pour l'exploitation des services de transports scolaires, pour la période 2025 – 2029.

09
SOCIAL

SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

4 AXES STRATÉGIQUES

CRÉER UN OBSERVATOIRE DES DONNÉES SOCIALES À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

STRUCTURER UN RELAIS SÉNIOR POUR CONTRIBUER AU MAINTIEN À DOMICILE

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE FAMILLE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

SOUTENIR DES ACTIONS D'INSERTION ET/OU D'INCLUSION

RELAIS FAMILLE

LE RELAIS PETITE ENFANCE
EN QUELQUES CHIFFRES

180 assistantes maternelles»(AM)» dont 29 en cessation temporaire d'activité
Capacité d'accueil **547 places**

NOS ACTIVITÉS
QUOTIDIENNES

Le pôle social a organisé plusieurs événements tout **au long de l'année 2025.**

- **Ateliers jeux libres** à Vallières : 81
- **Séance de motricité** à Rumilly : 27
- **Séances de lecture** : 15
- **Réunions à thème** : 4
- **Rencontres intergénérationnelles (Domity's)** : 8
- **Séances méditation animale** : 8

Ouverture d'une nouvelle salle d'ateliers jeux libres **à Rumilly (2, Promenade Phillipe Perron)** : 10 ateliers depuis octobre 2025

NOS ACTIVITÉS
EXCEPTIONNELLES

- **Spectacles de fin d'année** : 1
- **Rando-pousette** : 4
- **Pique-nique estival** : 1
- **Atelier parents/enfants** : 26

2 séances d'1h30
Conduites par une psychothérapeute (Denise DULLIAND) dans les locaux du Relais à Vallières afin d'être en proximité pour les professionnel(les)

ANALYSE DES
PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Projets 2025

- Développer les projets intergénérationnels avec les structures et partenaires
- Renforcer l'accompagnement des assistantes maternelles pour le départ en formation

Budget 2025

- Soutien de la CAF à hauteur de 0,5 ETP






LE PILOTAGE ET L'ANIMATION DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE
DES POLITIQUES DE LA FAMILLE (PETITE ENFANCE / JEUNESSE)

Les objectifs de la conventions :

Définir et soutenir le projet stratégique global du Territoire à l'égard des familles en matière de politiques de la Petite Enfance/ Enfance/Jeunesse et un plan d'actions qui vise à :

- Déterminer l'offre existante à pérenniser ou à optimiser, par une mobilisation des cofinancements
- Identifier les besoins prioritaires à l'échelle de la Communauté de communes
- Définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin
- Préciser le développement d'une éventuelle offre nouvelle permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants

Rappel du soutien de la CAF : 1,3 millions pour l'ensemble des dispositifs du territoire

Lors du comité de pilotage de décembre 2024 et pour favoriser une cohérence avec les échéances et agendas politiques, il a été proposé de procéder à la signature d'un avenant d'un an à la convention 2022-2025.
Cette année de prolongation permettra ainsi de procéder à d'évaluation de la convention 2022-2025 et de son plan d'actions.

2025 : une année dédiée à la mise en place d'une mission d'appui de la CTG composée :

- D'une chargée d'études en contrat en alternance (Master sciences sociales- USMB)
- D'un chargé de coopération à 0.50 ETP
- Direction et ingénierie à 0.10 ETP

LE RELAIS SENIORS
DES SERVICES FAVORISANT LE MAINTIEN À DOMICILE

LE SERVICE
DE PORTAGE REPAS

- **Un service qui est impacté** par des tensions au niveau des appels d'offres pour le recrutement d'un prestataire de la restauration collective.

- **Malgré l'augmentation des coûts de production** et de fabrication des repas liée au contexte inflationniste et suite au changement de prestataire en 2023, dénommé SHCB, la Communauté de Communes n'a pas répercuté sur la tarification des bénéficiaires de hausse du prix unitaire de facturation.

PORTAGE DES REPAS
À DOMICILE :

- **32 919** plateaux-repas
- **136.2** bénéficiaires
- **131.1** repas par jour en moyenne
- **1** menu par jour
- **4** régimes alimentaires
- **4** livraisons / jour
- **2** sur les communes rurales l'après-midi
- **5** tranches tarifaires allant de 6.23 € à 10.08 € par repas.
- **5** agents de portage de repas
- **2** tournées à Rumilly le matin

LES TARIFS
RESTENT INCHANGÉS

Tarif 1 Quotient familial 0 à 580	Tarif 2 Quotient familial 581 à 1010	Tarif 3 Quotient familial 1 011 à 1 500
6,23 €	7,24 €	8,57 €

Tarif 4 Quotient familial 1 501 à 2 000	Tarif 5 Quotient familial et accompagnants + 2 000
9,40 €	10,08 €

UN PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DE PERTE D'AUTONOMIE
ET D'AIDE AUX AIDANTS MENÉES EN 2025 SUR LE TERRITOIRE

Le Département de Haute-Savoie octroie chaque année une subvention au Relais Séniors du Pôle social de la Communauté de Communes pour mener à bien les actions seniors. **Pour l'année 2025 nous avons perçu une subvention d'un montant de 15 618 €.**

- **Découverte du Qi Gong et de la méditation** * 6 ateliers de 3 séances * 270 participants
 Ateliers céramique * 6 ateliers * 24 participants
 Ateliers culinaires de Philomène sur Vaulx * 6 ateliers * 30 participants
 Visite du musée de Rumilly * 6 ateliers * 72 participants
 Ateliers du numérique * 6 ateliers de 4 séances * 30 participants
 Semaine bleue intercommunale * projection du film « les esprits libres » de Bertrand Hagenmuller avec l'intervention d'une sophrologue pour débuter le débat * 1 date * 84 participants

- **De nouvelles actions d'Aide aux aidants** ont été mises en place sur 2025 avec le soutien de **Malakoff Humanis.**

- **Actions « d'Aide aux aidants »** *10 séances au total *8 participants à la parenthèse des aidants avec le psychologue et l'animatrice du Relais Séniors et 4 envoyés vers le groupe de parole d'Alzheimer 74

- **Projection Débat** * projection du film « Mon Vieux » d'Elie Sémoun avec l'intervention d'Agirc Arrco et de France Bénévolat. Débat initié par le psychologue de la parenthèse des aidants. * 1 date * 120 participants

- **Atelier Mémoire «Gym Neurones» sur Thusy** des Itinéraires de Santé : 1 atelier de 5 séances * 14 participants

- **Démarchage à domicile sur PC, fraudes sur Internet** * 1 atelier * 20 participants

- **Atelier Brain Ball :** 2 ateliers de 3 séances * 24 participants

- **Journal le « Le P'tit Barjaqueur »** *2 parutions *1600 exemplaires distribués

- **Balade Santé avec La mutualité Française :** *2 sorties *40 participants

- **D'Marche avec l'association ADAL :** *1 sortie*30 participants

SOUTIEN FINANCIER D'UN SERVICE D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE

Afin de contribuer à des solutions d'offres d'aides et de soins à domicile pour nos seniors, la communauté de commune apporte un soutien à l'association historique de notre territoire **Sérénity.dom**

PLUSIEURS TEMPS FORTS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- **Prévenir et sensibiliser** sur des sujets concernant les seniors
- **Échanger et partager** lors de moments conviviaux
- **Créer et entretenir** des liens intergénérationnels avec les familles du territoire







DES ACTIONS D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE

De manière historique et en raison de sa localisation, la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie apporte son soutien pour le financement et le fonctionnement du chantier Local d'insertion situé à Saint Felix.

Ce dispositif d'insertion socio-professionnel catégorisé par l'Etat comme service d'insertion par l'activité économique (SIAE) est cofinancé par l'Etat, la Région AURA, le Conseil Départemental de la Haute Savoie, Le Grand Annecy, le Fond Social Européen et notre communauté de Communes. A noter également la contribution des communes et de la communauté de communes dans l'activité de ce dispositif **par la proposition régulière de chantiers et d'offres d'emploi.**

Il s'adresse à des personnes très éloignés de l'emploi avec une situation globale complexe souvent fragile au regard du logement, de la santé, de la mobilité et de l'accès aux droits.

Un travail en coopération avec les acteurs économiques et sociaux de notre territoire est donc incontournable pour favoriser des sorties positives de ce dispositif.

Pour cela, un comité de suivi, espace de concertation, est prévu **deux fois par an** pour réguler les coopérations, faire des points d'étapes sur l'évolution des situations, ou la conduite de projets partenariaux.

Pour 2025, 51 personnes de notre territoire ont pu intégrer ce dispositif pertinent d'insertion par l'économique.

10
ENVIRONNEMENT

PÔLE ENVIRONNEMENT



Petit cycle de l'eau

- Assurer l'accès des usagers à des services essentiels
- Préserver la ressource en eau
- Prélever, traiter l'eau brute, et distribuer l'eau potable,
- Agir pour la réduction des consommations
- Collecter et traiter les eaux usées (assainissement collectif et non collectif)
- Valoriser les eaux usées en nouvelles ressources énergétiques
- Accompagner le développement du territoire



Grand cycle de l'eau et GEMAPI

- Préserver et gérer les milieux aquatiques, rivières, zones humides
- Prévenir les inondations



Déchets

- Gérer la déchèterie intercommunale
- Réduire les déchets produits
- Trier à la source les biodéchets
- Améliorer les gestes de tri
- Collecter et traiter les déchets des ménages et déchets assimilés



Transition écologique et énergétique

- Planifier la transition écologique : élaborer et mettre en œuvre un Plan Climat
- Maîtriser la demande en énergie et réduire les consommations
- Agir pour le développement des énergies renouvelables et la réduction des gaz à effet de serre
- Développer l'exemplarité environnementale de la collectivité
- Mobiliser et accompagner les habitants, les porteurs de projets et les collectivités

SERVICE DES EAUX

EAU POTABLE

17 308
ABONNÉS

30
RESSOURCES

48
RÉSERVOIRS
REPRÉSENTANT
11 415 m³

3 Mm³
MIS EN
DISTRIBUTION

525 KMS
DE RÉSEAU D'ADDUCTION ET DE DISTRIBUTION

ASSAINISSEMENT

13 483
ABONNÉS

3 658
ABONNÉS
ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

650
CONTRÔLES RÉALISÉS

19
STATIONS DE
TRAITEMENTS
DES EAUX USÉES

211 KMS
DE RÉSEAUX DONT **94%** DE RÉSEAUX
SÉPARATIFS

13
DÉVERSOIRS D'ORAGE
RÉGLEMENTÉS

41
POSTES DE RELEVAGE

L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT SONT UNE COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE DEPUIS 2011

La mission principale du service des eau consiste à produire et distribuer au quotidien une eau potable de qualité aux 17 308 abonnés en eau, collecter et traiter les eaux usées des 13 483 abonnés en assainissement collectif, tout en veillant à la préservation de l'environnement d'une manière générale et de la ressource en eaux en particulier.

La Communauté de communes planifie et réalise les investissements sur les ouvrages :

- **Travaux d'extension et renouvellement de réseaux,** travaux de rénovation ou création de stations de traitements des eaux usées, travaux sur les équipements et traitement d'eau potable. Ces investissements sont planifiés sur le long terme en articulation avec la politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

- **Elle assure également, avec son exploitant**, Saur, le suivi, l'entretien des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

- **Enfin, elle assure la facturation des consommations** et la gestion de la relation usagers.

2025 A ÉTÉ MARQUÉE PAR

- **Une mise à jour de la prospective** financière et tarifaire.

- **La poursuite du travail de collaboration dans le cadre du PLUi-HM** pour une prise en considération de la disponibilité et de l'état des ressources en eaux et milieux récépteurs dans les documents de planification.

- **La mise à jour du zonage et du schéma directeur** d'assainissement qui propose une stratégie d'actions sur : la préservation de l'environnement, des ressources en eaux potable, mise en conformité et optimisation des infrastructures.

- **La validation du schéma de distribution** en eau potable (zonage AEP) .

- **La finalisation d'une revue de contrat** de la régie intéressée permettant un réajustement des objectifs techniques à volume financier équivalent.

- **La confirmation de l'efficacité** du système de traitement des PFAS par l'unité mobile à charbons actifs installée depuis 2023 sur la ressource de Madrid à Rumilly.

- **La poursuite des études et mises en œuvre** d'actions pour mieux caractériser la pollution aux PFAS.

- **Le début des travaux de la station de traitement** des eaux usées et de valorisation énergétique Valoriv' à Rumilly et de ses infrastructures associées.

- **La poursuite d'études et réalisation de projets structurants :** finalisation des travaux de la première phase de raccordement de Moye au système d'assainissement de Rumilly, étude de raccordement de Vaulx à Hauteville sur Fier, poursuite des réflexions sur le projet de la nouvelle Station Est à Hauteville sur Fier etc.

- **La mise en œuvre d'actions de sensibilisation** auprès d'acteurs économiques du territoire grâce au dispositif "La Fabrique Rumilly".

- **La continuité des actions de services auprès des usagers** à la sobriété et qualité des rejets d'assainissement : mensualisation, agence en ligne, télérelève.



- **La concrétisation d'une démarche commune** Inter Collectivités avec Grand Lac, Grand Annecy et Grand Chambéry afin d'améliorer la résilience de ces territoires avec des transferts d'eau potable, réciproques et toutes ressources confondues, qui permettra d'établir un schéma directeur inter EPCI.

LE SERVICE RELATIONS USAGERS
SERVICE DES EAUX

Le service relation usagers est chargé de l'accueil, du renseignement des usagers concernant les conditions d'accès à l'eau potable, à l'assainissement ainsi que l'accompagnement de ces derniers dans leurs démarches (contrat, modalités de paiement, contrôle des installations ...).

La mobilité des abonnés sur le territoire reste un phénomène observé, avec un impact sur le nombre de souscription, mutation ou résiliation de contrats.

En 2025, une progression de 21 % des mensualisés, ce qui porte à 3 144 le nombre d'abonnés qui bénéficient de ce service.

Les équipes continuent de communiquer afin de promouvoir les nouveaux outils développés au service des abonnés via l'agence en ligne : Auto-relève, suivi de consommation, paiement des factures en ligne, changement de mode de paiement, ajustement de l'échéancier de prélèvement (mensualisation).

La consolidation du planning de relève - facturation en 2025 permet la mise en place de nouveaux cycles de mensualisation et de les pérenniser dans le temps (à compter de mi 2026).

PRINCIPAUX INVESTISSEMENT 2025
SERVICE DES EAUX

ETUDES ET TRAVAUX
EAU ET ASSAINISSEMENT

Études

• **Lancement de la consultation** pour la mise en œuvre d'un schéma directeur d'approvisionnement en Eau Potable Inter Collectivités avec Grand lac, Grand Annecy et Grand Chambéry.

• **Poursuite des études de protection** des ressources et de restructuration des réseaux de la Veïse, coordonnée par le SMIAC.

• **Poursuite de la mise en œuvre** du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE).

• **Mise à jour du schéma directeur** et du zonage assainissement.

• **Poursuite de l'expérimentation** de télérelève des compteurs abonnés.

• **Participation à l'élaboration du Projet** de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) sur le bassin versant du Chéran.

Maitrise d'œuvre et Travaux

- **Lornay :** Travaux de renouvellement et renforcement du réseau eau potable du secteur le Couer.

- **Marcellaz-Albanais :** Opérations de maintenance et étude géotechnique sur la station d'épuration actuelle, travaux de renouvellement du réseau eau potable route de Montmasson, études et actions d'instrumentations du captage de la Rue et travaux de restauration du marais des Vorges (en coopération avec le Syndicat intercommunal du Lac d'Annecy - SILA), études de renouvellement du réseau eau potable rue des Ecoles.

- **Massingy :** Travaux de dévoiement du réseau eau potable impasse des canaris, travaux de dévoiement et renouvellement du réseau eau potable route de Rumilly/ allée des Marronniers.

- **Moye :** Travaux de création d'un réseau assainissement et renouvellement du réseau eau potable en vue de rétablir la conformité du système d'assainissement en le raccordant à Rumilly (phase 1), lancement de la consultation pour la réhabilitation du captage et réservoir de la Diau.

- **Sales :** Travaux de dévoiement et renouvellement du réseau eau potable impasse des Fauvettes.

- **Thusy :** Etudes sur le secteur Thusy-Bornachon afin de résoudre un problématique de pollution au Chrome Hexavalent (Cr VI) sur la source de la Léchère.

- **Vallières sur Fier :** Travaux de dévoiement et renouvellement des réseaux eau potable et assainissement pour la création du bâtiment périscolaire, travaux de renouvellement réseau eau potable et mise en séparatif assainissement à Vallières Centre Bourg.

- **Mûres :** Travaux de renouvellement des organes hydrauliques de la chambre d'eau potable des sources de Veïse.

- **Rumilly :** Début des travaux de création des réseaux gravitaires et construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées et de valorisation énergétique "VALORIV'", études de modification/renforcement/renouvellement du réseau eau potable, renouvellement et mise en séparatif du réseau assainissement pour le projet d'aménagement du nouveau giratoire Cassin et réaménagement du boulevard de l'Europe, poursuite des études en vue de la révision de la déclaration d'utilité publique de la nappe de Madrid.

GRAND PROJETS

VALORIV'

Avancement du projet de construction de la station de traitement des eaux usées et de valorisation énergétique de Rumilly (VALORIV)



Vue projetée de la future station VALORIV située à Rumilly

VALORIV'

COLLECTER > TRAITER > PRÉSERVER

La future station sera d'une capacité de 54 000 EH, contre 32 000EH pour la station actuelle, qui est en fonctionnement depuis 1978. Elle sera construite sur site à la confluence Fier et Chéran, et l'actuelle station sera déconstruite. La nouvelle station traitera les eaux usées de BLOYE, MARIGNY SAINT MARCEL, RUMILLY, mais aussi BOUSSY, MOYE, SALES, MASSINGY et à terme CREMPIGNY, LORNAY, SAINT EUSESBE et VALLIERES SUR FIER, ce qui renforcera encore sa dimension intercommunale. L'équipement est conçu pour une performance de traitement élevée et une prise en compte ambitieuse de la dimension environnementale et énergétique.

C'est aussi un outil de pédagogie et de partage avec les habitants : un site internet a été mis en place (https://valoriv.fr) pour permettre à chacun de s'informer sur le chantier, de découvrir le projet et de s'approprier les enjeux environnementaux d'un tel équipement.

Coté évènementiel, une réunion publique a été organisée avant l'été pour informer les habitants et commerçants, partenaires. La première pierre a été posée, au mois de septembre 2025 avec les partenaires financeurs du projet.



Pose de la première pierre - 26 septembre 2025

De nouvelles étapes ont été franchies en 2025 :

- Choix des premières entreprises en charge des travaux désignées en début d'année
- Début des premiers travaux durant l'été



Pose de la conduite de rejets dans le Fier - automne 2025v

En 2025, les travaux réalisés sont les suivants :

- Réalisation de la canalisation de rejet lors de l'abaissement du Fier
- Dévoiement et enfouissement de la ligne Enedis sur le site de construction
- Commencement du bassin biologique
- Réseaux gravitaires rue annexion : pose de réseaux d'assainissement et renouvellement du réseau eau potable sur les tronçons Rond-point des Sœurs de l'Hôpital au collège Demotz
- Réseaux gravitaires RD910 (entre le site de la nouvelle station et le cimetière) : pose de réseaux d'assainissement, fourreux fibre optique et réseau d'eau potable

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES INTERCOMMUNALE À L'EST DU TERRITOIRE ET RÉALISATION DES RÉSEAUX DE TRANSFERT ETERCY/HAUTEVILLE SUR FIER/MARCELLAZ ALBANAIS/VAULX

Poursuite des études de préfiguration de la restructuration des systèmes d'assainissement de Etercy, Hauteville sur Fier, Marcellaz Albanais, et Vaulx. Le projet comprend la construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées Est à Hauteville sur Fier.

Face aux enjeux de mises aux normes ou extensions des Stations de Traitement des Eaux Usées d'Etercy et de Vaulx un schéma de traitement a été proposé visant à :

- Rationaliser le nombre d'installations de traitement et leur coût d'exploitation, centraliser les rejets dans un milieu récepteur adapté (le Fier), afin de protéger les ruisseaux et milieux sensibles recevant les eaux traitées d'Etercy, Marcellaz-Albanais et Vaulx.



Les premières étapes de ce plan d'actions en cours et à venir :

- Fin 2025 : lancement de l'étude de maitrise d'œuvre pour étudier la liaison de transfert de l'assainissement de la commune de Vaulx vers celle d'Hauteville sur Fier afin de pouvoir lever la non-conformité du système d'assainissement de Vaulx

- 2026 : lancement de l'appel d'offres pour la maitrise d'œuvre de la nouvelle station située à Hauteville sur Fier

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
SERVICE DES EAUX

Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) accompagne les usagers en réalisant les contrôles de conformité des installations individuelles. Plusieurs types de contrôle sont réalisés :

Périodiques (toute installation doit être contrôlée à minima une fois tous les dix ans)

Lors des ventes (obligation d'avoir un contrôle de moins de 3 ans)

Dans le cadre de nouvelles installations neuves ou réhabilitées.

Les missions sont opérées par le service en régie directe avec l'accompagnement d'un prestataire.Le suivi des installations d'assainissement non collectif répond à un véritable enjeu de salubrité publique et de préservation de l'environnement. 21 % des usagers du territoire sont concernés par l'assainissement non collectif sur le territoire (**3 658 installations au total**).

AVIS TECHNIQUES URBANISME

SERVICE DES EAUX

Le service des eaux est consulté par le service intercommunal Application du Droit du Sol (ADS) et émet un avis sur tout projet impactant la gestion de l'eau et de l'assainissement sur le territoire. Il vérifie le respect des règles en vigueur et si le projet ne porte pas atteinte, de par sa nature et sa localisation, à l'environnement au sens large. Il donne à l'autorité administrative compétente, les outils administratifs et législatifs nécessaires, permettant de justifier les décisions rendues sur les demandes d'urbanisme.

561 demandes d'urbanisme ont été instruites par le service des eaux en 2025, soit 11% de moins qu'en 2024.

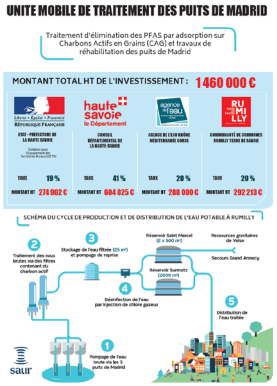
STRATÉGIE D'ACTION CONTRE LES PFAS

SERVICE DES EAUX

En 2022, des analyses dans deux captages destinés à l'alimentation en eau potable à Rumilly témoignent de la présence de substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (communément appelées PFAS). Les élus, en lien avec l'autorité préfectorale et les services de l'Etat, prennent la décision de déconnecter les deux captages du réseau d'eau potable. Dès lors, les élus, l'exploitant, les services et les partenaires travaillent conjointement pour distribuer aux usagers une eau potable répondant aux exigences sanitaires actuelles et agir, plus globalement, pour appréhender la pollution PFAS et ses conséquences dans l'environnement.

La ressource des Puits de Madrid, exploitée au niveau de l'un des captages contaminés a pu être remis en service en décembre 2023 suite à la construction en urgence d'une Unité de traitement des PFAS par absorption sur Charbons Actifs en Grains (CAG).









- **Renouvellements de filtres les 28 octobre et 9 décembre 2025**

- **En 2025, la collectivité a poursuivi sa stratégie d'actions contre les PFAS :**

Poursuite du programme de Recherche et Développement confié au BRGM par la Communauté de Communes, la Ville de Rumilly, le SMIAC en partenariat avec l'Etat, visant à mieux connaitre l'étendue de la pollution sur le territoire et à prendre les bonnes décisions pour l'approvisionnement en eau futur.

Ont été réalisé sur l'année :

- **Une 2ème campagne d'analyses** dans les eaux souterraines et superficielles et les sols réalisée en avril 2025

- **Transmission des résultats** aux services de l'Etat et aux personnes ayant participé à la campagne. Une mise à jour des recommandations préfectorales s'en est suivie.

- **Participation aux Comités "PFAS"** des élus organisés par la Préfecture pour un partage sur l'étatd'avancement des connaissances sur le sujet et pour la bonne diffusion des informations

Poursuite des études sites et sols pollués sur le site et dans les environs de l'ancienne décharge ICPE de Broise :

- **Campagne d'analyses** dans les eaux, les sols, les végétaux et les œufs à l'automne 2025.

- **Transmission des résultats** auxriverains concernés, relais d'informations auprès des habitants sur les conseils et restrictions d'usage et de consommation sur l'eau, les œufs et les végétaux

- **Remise du rapport d'Interprétation** de l'Etat des Milieux (IEM) à la Préfecture de la Haute-Savoie

- **Poursuite des études** en vue d'un confortement de l'unité de traitement PFAS de Madrid, et démarches en vue d'une maitrise foncière des terrains

GRAND CYLCLE DE L'EAU ET GEMAPI

SERVICE DES EAUX

ZOOM SUR LA PROTECTION DES RESSOURCES

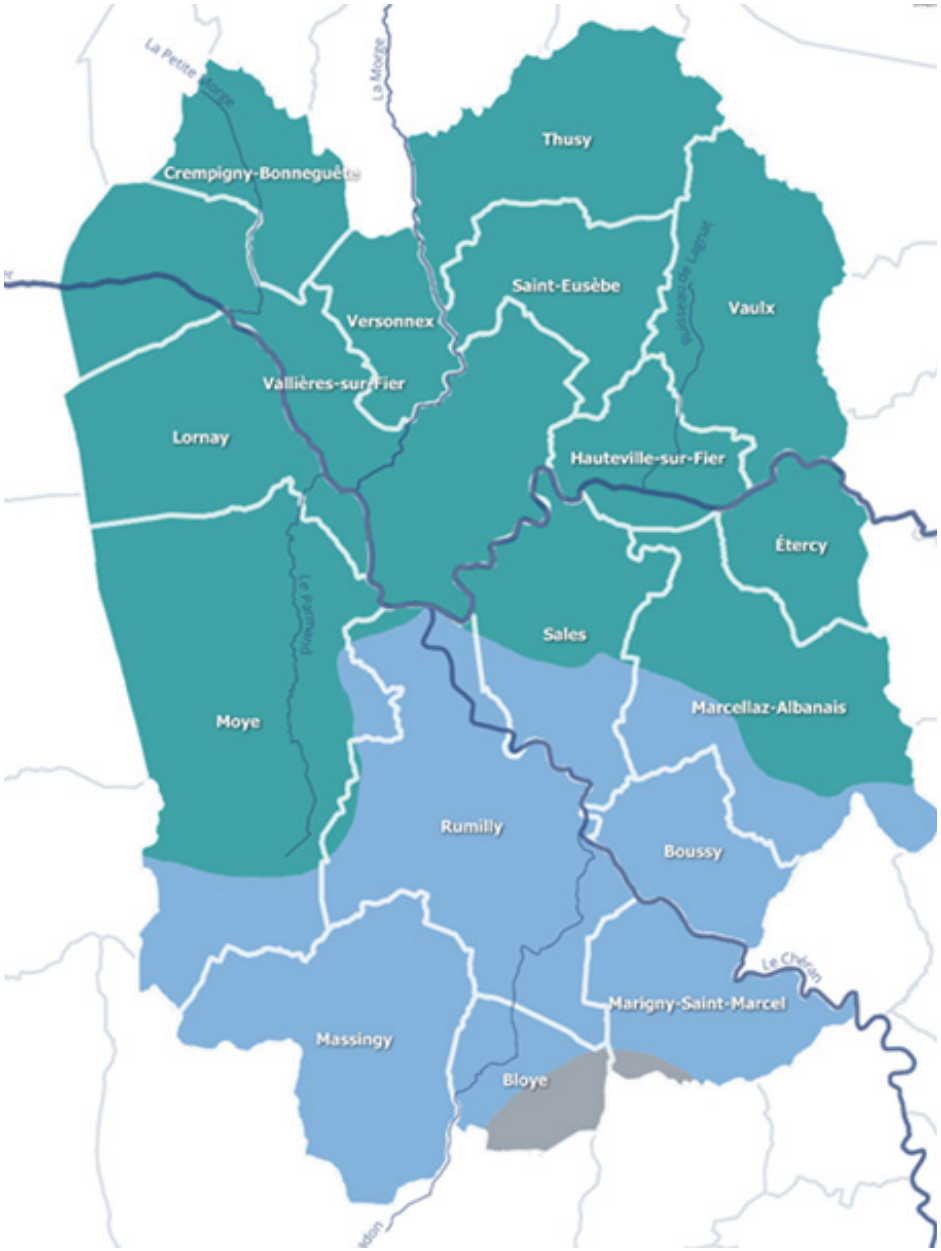
- **La compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection** contre les Inondations (GEMAPI) est double : elle s'intéresse tout autant à la prévention et la réduction du risque inondation qu'à l'écologie et à la biodiversité aquatique.

- **Le territoire de la Communauté de Communes** est établi sur trois bassins versants, sur lesquels la compétence GEMAPi et les missions du grand cycle de l'eau sont exercées par des structures distinctes (SILA, SMIAC, CISALB) pour une cohérence d'intervention à l'échelle des bassins versants.

- **Les bassins versants du Chéran, du Fier** (et du lac du Bourget en moindre mesure) fournissent une partie des ressources en eau du territoire, et font face, à des degrés différents, à de fortes tensions. Rumilly Terre de Savoie articule la gestion des compétences GEMAPI et Grand Cycle de l'eau avec ses actions sur le petit cycle de l'eau (eau potable, assainissement), la transition écologique et l'aménagement du territoire.



SILA SMIAC CISALB



Cartographie compétence GEMAPI

EN 2025, LES ACTIVITÉS MARQUANTES PAR BASSIN :

BASSIN VERSANT DU FIER - SILA

- **Zones humides** : travaux préalables à la restauration de la zone humide du Marais des Vorges (Marcellaz-Albanais)
 - **Maîtrise d'ouvrage :** Rumilly Terre de Savoie et SILA.
 - **Objectif :** Concilier les objectifs de restauration (réhydratation) du marais et de préservation de la ressource en eau potable (captage de la Rue) et l'amélioration de la connaissance de l'hydrosystème.

- **Protection des ressources** : Mise en œuvre du plan d'actions 2025-2028 sur les captages prioritaires de Palaisu (Saint Eusèbe) et sous Chemiguet (Vallieres sur Fier)
 - **Maîtrise d'ouvrage :** Rumilly Terre de Savoie.
 - **Objectifs :** Restaurer la qualité des eaux brutes (nitrates) pour assurer une eau potable de qualité.

- **Planification** : Participation à l'élaboration du bilan du Contrat de Bassin et à la construction du Contrat Eau et Climat Fier et Lac d'Annecy 2027-2029.
 - **Maîtrise d'ouvrage :** SILA.
 - **Objectifs :** Planifier des opérations du Petit et du Grand Cycle de l'Eau et garantir des financements de l'Agence de l'Eau.

- **Gestion sédimentaire** : Mise en place d'un piège à matériaux et embacles sur le Lagnat (Hauteville sur Fier)
 - **Maîtrise d'ouvrage :** SILA.
 - **Objectifs :** Prévenir le risque d'inondation.

BASSIN VERSANT DU CHÉRAN - SMIAC

- **Planification :** participation à l'élaboration du Projet de Territoire pour la gestion de l'eau (PTGE).
- **Objectif du PTGE :** atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

- **Démarche :** définir, sur la base de l'Etude Volumes Prélevables réalisée, une stratégie d'adaptation concertée (à l'horizon 2050) et élaborer un 1er programme d'actions (durée d'environ 6 ans) impliquant :
 - **Un gel du prélèvement net global pour** l'ensemble du bassin versant du Chéran.
 - **Une réduction des prélèvements** sur la Veïse (à court terme) et sur le Dadon-Madrid (à moyen terme).
 - **Validation des 10 orientations** stratégiques et du programme d'action en Comité de Pilotage de janvier 2026, en vue d'une mise en œuvre dès le printemps 2026.

- **Zones humides :** mise en œuvre du plan de gestion des zones humides de l'albanais.

- **Mesures qualité PFAS :** intégration des analyses "eaux superficielles" dans le programme de Recherche & Développement mené par le BRGM .

BASSIN VERSANT DU LAC DU BOURGET - CISALB

- **Zones humides :** mise en œuvre du plan de gestion des zones humides de Crosagny.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



La Communauté de communes s'est engagée dans une démarche de transition écologique et énergétique.

Coordinateur de la planification énergétique sur le territoire, elle a élaboré et finalisé en 2025 Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

LE PLAN CLIMAT
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

QU'EST-CE QU'UN PCAET ?

Le Plan Climat Air Energie Territoriale est un outil de planification territoriale. Il vise à définir et coordonner des actions au niveau local pour agir dans un contexte de changement climatique et adapter notre territoire à ses effets.

Il fixe des objectifs de :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- L'amélioration de la qualité de l'air,
- L'optimisation des consommations énergétiques.

UN PLAN CLIMAT pour le territoire

OU EN EST-ON ?

- **L'année 2025** a été marquée par l'arrêt d'une première version du Plan Climat fin juin avec l'**adoption de 73 actions dans les domaines des énergies** renouvelables, de la réduction des consommations énergétiques, de la mobilité, de l'eau, des déchets, de la sensibilisation des habitants, des publics scolaires....

- **Ce Plan Climat a été soumis à l'avis de l'Etat,** qui a rendu un avis favorable et du public qui a proposé une trentaine de contributions.
Début 2026, **le Plan Climat a été approuvé.**

QUELQUES ACTIONS PHARE

- **La production d'énergie** renouvelables sur les bâtiments publics
- **La rénovation** du patrimoine public
- **La rénovation** des logements
- **La mise en place** du covoiturage
- **L'adoption d'un schéma** cyclable
- **La construction** d'une station d'épuration
- **L'accompagnement des entreprises** sur les thématiques de la transition écologique
- **La prévention** des déchets
- **La sensibilisation des habitants** à la transition écologique
- **L'accompagnement à adaptation** de la forêt et de la biodiversité
- **L'Eco exemplarité** de la collectivité

PROGRAMME TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

TERRITOIRE ENGAGÉ
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- **La collectivité a contractualisé avec l'ADEME fin 2024** pour une mise en œuvre du programme sur 4 ans, à partir de 2025. **Par ce programme, la collectivité s'engage dans une démarche ambitieuse** d'évaluation et une amélioration des performances dans deux domaines : le référentiel « Climat, air, énergie » et le référentiel « Économie Circulaire ».

- **Ces premiers mois de travail ont permis la réalisation** d'un état des lieux des pratiques de la communauté de communes, conduit avec l'ensemble des services, pour évaluer son état d'avancement et ses progrès à faire dans les domaines des énergies renouvelables, de la réduction des consommations énergétiques, de la mobilité, de l'eau, des déchets, de l'agriculture, de l'économie circulaire, ...

- **Prochaine étape :** s'engager dans une labellisation, construire le plan d'action adossé à celui du plan climat, renforcer les actions dans les domaines les plus fragiles pour une trajectoire de progression.

- **Ce programme constitue** aussi l'outil d'évaluation du Plan Climat !

DÉMARCHE D'ÉCO EXEMPLARITÉ

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Action du Plan Climat, l'éco exemplarité concerne tous les agents de la collectivité !

Le groupe de travail des agents éco volontaires a établi un plan d'actions sur trois domaines sur lesquels des actions étaient possibles dans le bâtiment de la Communauté de communes : eau, déchets et énergie.

En juin 2025, la suppression de la plupart des poubelles individuelles a permis un meilleur tri des déchets. Des actions de sensibilisation ont permis de partager une culture commune sur le sujet. C'est une démarche continue qui permettra d'aborder d'autres thématiques ultérieurement.

LE BUDGET VERT

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

5% d'émissions de gaz à effet de serre sont émis de manière directe par les actions directes ou décisions des collectivités. Celles-ci ont donc un rôle à jouer, un devoir d'exemplarité dans leurs actions et compétences.
La Loi prévoit que les collectivités de plus de 20 000 habitants à établir un budget vert, qui consiste en une évaluation des dépenses selon certains critères afin de réorienter progressivement les dépenses et tenir davantage compte des critères liés à la transition écologique.

Les services se sont formés aux grands enjeux du Budget vert et la façon de l'intégrer aux pratiques de la collectivité.



Prochaine étape : déclinaison de la méthode sur les dépenses 2025 et 2026, et premières restitutions courant 2026 pour une intégration continue de la démarche aux processus budgétaires

PARTENARIAT AVEC LE SYANE
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie, adhérente au Syane depuis 2022, s'appuie sur un accompagnement du Syane dans les domaines de l'énergie à travers une feuille de route partenariale.

En 2025, différentes actions de partenariat ont été mises en place ou poursuivies telles que :

- **Maîtrise de l'énergie** des bâtiments publics (ex : conseil en énergie, suivi des objectifs du Décret Tertiaire, réalisation d'un audit énergétique)

- **Production d'énergie renouvelable** (ex : réalisation d'une étude d'opportunité pour la mise en place de panneaux solaires photovoltaïques en toiture)

- **Mobilité électrique :** mise en place de bornes de recharges pour véhicules électriques)

- **Usages du numérique** (ex : expérimentation de la télérelève de compteurs d'eau potable via un réseau d'infrastructures de communication LoraWaN)



SENSIBILISATION
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Des actions de sensibilisation aux enjeux du climat et de préservation des ressources ont été organisées :

- **Atelier 2 Tonnes :** En mai 2025, **21 agents ont participé** à une demi-journée de formation, qui a permis à chaque agent d'évaluer ses émissions individuelles de gaz à effet de serre et de réaliser un travail collectif sous forme de jeu de rôle pour prioriser des décisions à mettre en place à l'échelle nationale afin de réduire les Gaz à effet de serre.

- **Sensibilisation des élèves éco délégués du lycée de l'Albanais** aux thématiques du Plan Climat. En novembre, une présentation des thématiques de la transition écologique a été faite aux éco délégués.

Les élèves ont pu découvrir les actions de la communauté de communes sur leur territoire : Mobilité alternative, rénovation des bâtiments, production d'énergie renouvelable, protection de la qualité de l'eau,
prévention des déchets, sensibilisation des habitants...

- **Le Plan Climat permettra de renforcer et développer** cette mission de sensibilisation/animation à destination de publics scolaires du territoire.



DÉCHETS

		2023	2024	Variation 2023/2024	2025	Variation 2024/2025
	Population	33 840	34 025		34 489	
Ordures ménagères résiduelle	Tonnages	7 001	7 080	+ 1,1%	7 112	+ 0,4%
	Ratio kg/hab	**207**	**208**	**+ 0,6%**	**206**	**- 0,9%**
***Collecte sélective des déchets recyclables**	Tonnages	2 200	2 373	+ 7,9%	2 437	+ 2,7%
	Ratio kg/hab	**65**	**70**	**+ 7,7%**	**71**	**+ 0,9%**
Déchèterie	Tonnages	6 710	7 757	+ 15,6%	7 754	0,0%
	Ratio kg/hab	**198**	**228**	**+ 15%**	**225**	**- 1,4%**
Textiles	Tonnages	90	93	+ 3,2%	100	+ 8%
	Ratio kg/hab	**2,7**	**2,7**	**+ 2,7%**	**2,9**	**+ 6,6%**
****Déchets des professionels**	Tonnages	558	411	- 26,5%	371	- 9,5%
	Ratio kg/hab	**16,5**	**12,1**	**- 26,9%**	**10,8**	**- 10,8%**
TOTAL	Tonnages	16 560	17 713	+ 7%	17 773	0,3%
	Ratio kg/hab	**489**	**521**	**+ 6,5%**	**515,3**	**- 1%**

*En 2024 : nouveau flux collecté en apport volontaire : cartons bruns

**Collecte cartons et, déchets déposés au quai de transfert de Broise

COMPÉTENCES ET SERVICES ASSURÉS EN RÉGIE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- **Les collectes de l'ensemble des flux de déchets ménagers et assimilés :**
 - Collectes des Ordures Ménagères Résiduelles,
 - Collectes des cartons,
 - Depuis le 1er mars 2025 : Collecte sélective des déchets recyclables (gestion auparavant déléguée au SIVALOR),
- **Transfert des déchets** incinérables vers leur lieu de traitement,
- **Gestion de la déchèterie** intercommunale à Rumilly,
- **Transport des bennes de déchets végétaux,** gravats, incinérables, bois et ferraille de la déchèterie vers leur lieu de traitement,
- **Co-compostage** des déchets végétaux,
- **Prévention des déchets** par un Programme de 21 actions sur 8 ans.

COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES AU SIVALOR JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2025

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS ET LA SENSIBILISATIN AU TRI ET AU RECYCLAGE

- **Valorisation énergétique :** transport et traitement des déchets incinérables vers l'unité de valorisation énergétique située à Valserhône,
- **Valorisation matière :** traitement des déchets recyclables déposés aux points recyclage,
- **Communication portant sur les compétences déléguées.**

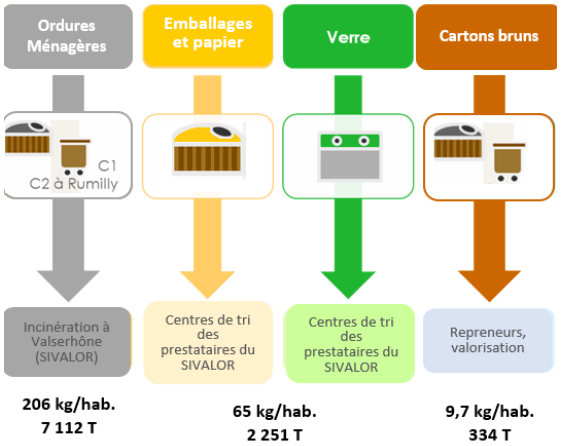
LES ENJEUX DE LA GESTION DES DÉCHETS

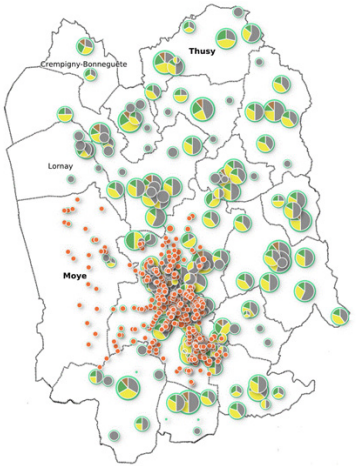
Les enjeux de la gestion des déchets sont la préservation des matières premières, la réduction des impacts sur l'environnement et la santé, la maîtrise des coûts de collecte et traitement, l'adaptation aux évolutions de la réglementation.

LES SERVICES AUX HABITANTS

COLLECTE DES DÉCHETS

Les collectes et la répartition des points de collecte sur le territoire :





LA DÉCHÈTERIE

Déchèterie de Rumilly : **80 000 entrées par an**
Ouverture **6 jours sur 7**
Gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels
Inscription des véhicules
22 flux de déchets collectés
7 754 tonnes en 2025 (225 kg/hab)

FOCUS
ANIMATION 2025

SENSIBILISATION AU COMPOSTAGE

- **Formations :** 2 formations "référent de site de compostage partagé", ont permis de former 18 personnes
- **Stands :** Organisation de 11 stands, qui ont permis de sensibiliser 211 personnes
- **Animation de réseau et soirée référent :** Une soirée d'échange et de projection de film durant la Fête du sol vivant
- **Évènement grand public :** Organisation d'un compost'tour durant Tous au Compost
- **Infolettres :** 5 infolettres envoyées aux référents de sites de compostage partagé



Travaux pratiques lors de la formation «référent de site de compostage partagé»



Animation lors du Compost'Tour

ANIMATION PÉDAGOGIQUE
SUR LE GESTE DE TRI

LORS DE L'ANNÉE 2025, LE SIVALOR EST INTERVENU POUR

- **11 Animations** scolaires et **284 personnes sensibilisées**
- **8 visites** du CIEL et 285 pers.
- **1 stand** avec la visite de 48 personnes
- **1 école** et **1 lycé**e ont participé au challenge anti-gaspi
- **8 prêts de matériel** de tri lors de manifestation

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

- **Initié mi-2022 pour une durée de 4 ans,** et dans le cadre de la loi AGEC prévoyant le tri à la source des biodéchets, le programme du déploiement du compostage pour la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie s'articule autour de 4 axes :
 - **Développement du compostage individuel** pour les 5700 ménages en maison
 - **Développement du compostage collectif** (en pied d'immeuble et en quartier) pour les 5000 ménages en habitat collectif, représentant 200 sites de compostage à installer
 - **Développement du compostage autonome en établissement**
 - **Communication, accompagnement, formation et suivi de cette pratique sur le territoire.**

- **Après une année 2024** marquée par une baisse des demandes de composteurs individuels, des difficultés d'approvisionnement de matériel pour le compostage partagé ainsi qu'un retard dans la mise en œuvre d'une campagne de communication, l'année 2025 s'inscrit dans une continuité.

- **Les demandes de composteurs individuels ont continué de baisser** et, malgré un stock suffisant de matériel, le nombre d'installation de site partagé est resté en deçà de nos objectifs. Il faut cependant noter la mise en place de six composteurs de quartier dans le centre-ville de Rumilly qui permettent aux habitants du centre-bourg de composter.

- **Une campagne de communication** menée en interne par le service a pu être diffusée au printemps et à l'automne 2025 (réseaux sociaux, radio locale et presse).

BILAN 2025

- **Compostage individuel : 157** composteurs distribués
- **Compostage partagé : 17** sites créés
- **Compostage de quartier : 6** sites créés

- **Les actions se poursuivent en 2026,** avec l'accent mis sur le développement du compostage partagé.

- **Une agence de communication va être recrutée** pour travailler sur une campagne de communication à grande échelle.

- **Par ailleurs, nous renforçons** notre accompagnement des sites de compostage partagé pour alléger la charge des référents de sites, et ainsi faciliter l'installation de site en pieds d'immeuble.



Un site de compostage en copropriété



Distribution de compost mur d'un site de quartier

LA GESTION DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

- **Le prêt du broyeur intercommunal**

La Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie met gratuitement à disposition des communes un broyeur pour permettre une gestion de proximité des déchets végétaux. En 2025, 9 communes ont emprunté le broyeur, soit une utilisation pendant 188 jours, ce qui a permis de broyer près de 1236 m3 de déchets végétaux, soit 61 tonnes.

- **L'aménagement d'un espace pédagogique en déchèterie**

Un espace pédagogique et de démonstration sur la gestion de déchets végétaux a été aménagé.

- **Cet espace d'environ 300 m2** est situé au sein de la déchèterie intercommunale, à proximité immédiate de la plateforme de dépose à plat des déchets végétaux.

- **Ce lieu a vocation à être un lieu d'accueil,** de formation et de sensibilisation de groupes, mais aussi de sensibilisation des usagers lors de leurs passages en déchèterie, l'accès étant libre.



Inauguration de l'espace pédagogique en déchèterie

CHANGEMENT DE SYNDICAT DE TRAITEMENT DES DÉCHETS AU 1ER JANVIER 2026

■ **Depuis l'adhésion au SIVALOR en 2018**, la gestion des déchets ménagers et assimilés entre la Communauté de communes et le SIVALOR était prise en charge par les deux structures qui intervenaient chacune à leur niveau selon les compétences :

- **prévention**
- **collecte des différents flux**
- **traitement**

■ **Afin de gagner en lisibilité sur l'organisation** de la compétence déchets, et pour une gestion au plus proche des habitants, la Communauté de communes a décidé :

- **D'organiser elle-même l'ensemble** des collectes depuis le 1er mars 2025,
- **De confier au Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy** (SILA) la compétence de traitement des déchets à compter du 1er janvier 2026, induisant la sortie du SIVALOR à cette même date.

■ **Le service Déchets de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie** est désormais l'interlocuteur unique des habitants et communes pour la gestion des déchets. Les déchets incinérables sont traités dans l'Unité de Valorisation Energétique la plus proche géographiquement, situé à Chavanod.

SILA
l'oxygène à la source

LES PROJETS

L'OPTIMISATION DES COLLECTES ET LA DENSIFICATION DU RÉSEAU DE POINTS DE RECYCLAGE :

■ **En 2025, la Communauté de Communes** dispose sur son territoire de **587 points de collecte des ordures ménagères** (collectés par la Communauté de Communes), et de **140 points recyclage** (collectés par des prestataires de service).

■ **Les points de collecte des ordures** ménagères sont répartis comme suit :

- 400 points de regroupement en bacs roulants équipés de **943 bacs**
- 187 points d'apport volontaire équipés de **372 conteneurs de grand volume** (conteneurs aériens, semi-enterrés ou enterrés)

■ **Le regroupement des points de collecte** et la densification du réseau de points de recyclage permet d'optimiser les circuits de collecte et réduire leur impact environnemental, de **favoriser le geste de tri et réduire les déchets à incinérer.**

■ **En 2025, 4 nouveaux Points d'Apport Volontaire** ont été aménagés à RUMILLY, en **remplacement de 66 bacs roulants**

■ **Concernant la densification du réseau de points recyclage,** ce sont **27 conteneurs jaunes supplémentaires** qui seront mis en place sur l'ensemble du territoire. Enfin, afin d'optimiser les coûts de collecte, l'ensemble du parc de conteneurs sera uniformisé **entre 2026 et 2030.**

ENSEMBLE
CRÉONS MOINS DE DÉCHETS
RUMILLY TERRE DE SAVOIE

■ **Le 22 mai 2023 Rumilly** Terre de Savoie a adopté son programme local de prévention des déchets pour une durée de 6 ans.

■ **Ce programme intitulé « Ensemble, créons moins de déchets»** déclinera 21 actions Jusqu'en 2028. L'objectif ambitieux est d'atteindre 456 kg par habitant en 2028 contre 558 kg par habitant en 2021, soit une réduction de l'ensemble de nos déchets (ordures ménagères, papier et emballages recyclables, déchets de déchèterie) de 18%.

RUMILLY TERRE DE SAVOIE

LE PROGRAMME
ENSEMBLE CRÉONS MOINS DE DÉCHETS

- **Des subventions d'aides financières aux usagers particuliers** pour broyer leurs végétaux (achat et location de broyeur, prestation de broyage) et pour utiliser des textiles lavables sanitaires (achat de protections menstruelles et de couches lavables).

- **La conception et l'aménagement d'un espace pédagogique en déchèterie sur la gestion alternative des déchets végétaux.** L'espace en déchèterie "Nos végétaux ont de la ressource" est un parcours pédagogique et de démonstration, accessible librement par les usagers de la déchèterie.

- **Une campagne de communication sur l'aventure du tri, du réemploi et de la réduction des déchets.**

- **L'accompagnement des usagers dans** l'organisation d'ateliers en présentiel et en visioconférence. Des ateliers motricités organisés par le Relais Petite Enfance ont permis aux parents de se renseigner sur les intérêts et l'usage des couches lavables.

- **L'accompagnement d'une crèche communale à l'étude de la faisabilité de l'utilisation de couches lavables.**

- **La Journée « Donnez, réemployez »** s'est tenue le 6 décembre 2025 à la salle des fêtes de Rumilly. Cet évènement a permis l'échange de 2 867 kg d'objets. L'association Repair Café Rumilly Albanais a permis la réparation de divers objets (robot de cuisine, cafetière,enceinte, aspirateur, centrale vapeur, radio-réveil, vélo...). Merci aux 54 bénévoles présents sur la journée dont la dizaine de bénévoles du Repair Café. Cet évènement a également accueilli un atelier d'informations sur l'utilisation de textiles sanitaires lavables (couches et protections menstruelles) et de fabrication de cosmétiques.

- **La collecte pour réemploi de vélos** en déchèterie en partenariat avec l'association Roul&Co.





LE VERDISSEMENT DE LA FLOTTE
DE POIDS LOURDS :

- **Aujourd'hui, les camions** effectuant la collecte et le transport des déchets ont une motorisation diesel et roulent au gazole.

- **Afin de réduire son impact sur la qualité de l'air**, la Communauté de communes prévoit de modifier le type de carburant de l'ensemble de sa flotte poids lourds avec un biocarburant **issu du recyclage d'huiles végétales usagées.** Ce carburant vert est compatible sans retrofit avec les motorisations diesel, et permet **une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre**. Cette action s'inscrit dans le cadre du **Plan Climat Air Energie Territorial**.

EXPÉRIMENTATION DE NOUVEAUX
HORRAIRES D'ÉTÉ EN DÉCHÈTERIE :

- **Pour faire face aux augmentations des vagues de chaleur,** la Communauté de communes a **expérimenté en 2025 son premier plan canicule**, avec notamment des adaptations des horaires de la déchèterie lors des épisodes de canicule (vigilances canicule niveaux 3 et 4). Cette organisation ayant généré beaucoup d'incompréhensions de la part des usagers face à des horaires changeants d'un jour sur l'autre, des adaptations seront de nouveau expérimentées pour l'été 2026.

- **Afin d'améliorer la lisibilité pour les usagers,** et le confort de tous, les **horaires seront fixes** sur la période du **15 juin au 15 septembre**, avec une ouverture décalée sur les heures les moins chaudes (7h-14h).

11
CULTURE

OFFRIR LA CULTURE POUR TOUS

OFFRIR LA CULTURE
POUR TOUS

Soutien à l'éducation artistique et culturelle des écoles primaires.

Nombre de projets soutenus pour l'année scolaire 2024 - 2025 :

- **31 projets sur 16 communes**
- **3 625 élèves concernés**
- **budget global** pour la Communauté de communes de **75.000 euros.**



Cinéma de plein air.

6 séances sur les communes de :

- **Rumilly- Grumillons**
- **Thusy**
- **Massingy (annulée)**
- **Marcellaz-Albanais**
- **Rumilly- Quai des Arts**





MERCI DE VOTRE ATTENTION